

GEOGRAPHIE MILITAIRE

ATLAS DE GEOGRAFIA MILITAR.

Adoptado por el Ministro de la Guerra en Fran-
cia para la Escuela

Acompañado de Cuadros de Estad^a Militar

por
Lavallee
1867.



Caja 428.426.

PLATE

PLATE

ATLAS

DE

GÉOGRAPHIE MILITAIRE.

COMPOSITION DE L'ATLAS.

- 1° Cartes nouvelles et spéciales, dressées par MM. DUVOTENAY, F. DE LEMUD, TESTARODE et BUREAU sous la direction de M. TH. LAVALLÉE;
 - 2° Cartes extraites de l'Atlas accompagnant l'*Histoire de la Révolution* par M. THIERS, dressées et gravées par MM. DUVOTENAY et DYONNET, corrigées et complétées par M. TH. LAVALLÉE;
 - 3° Cartes extraites de l'*Atlas de Géographie universelle* par M. AMBROISE TARDIEU, corrigées et complétées par M. TH. LAVALLÉE.
-

Ouvrages du même Auteur :

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE DE MALTE-BRUN

ENTIÈREMENT REFOUNDUE ET MISE AU COURANT DE LA SCIENCE

PAR

THÉOPHILE LAVALLÉE

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE A L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR.

Six volumes in-8° jésus imprimés à une seule colonne.

Conditions de la Souscription.

La *Géographie universelle* par MALTE-BRUN et TH. LAVALLÉE est en réalité un ouvrage entièrement nouveau; l'ancien cadre seul a été conservé; M. Th. Lavallée y a introduit toutes les idées nouvelles de géographie méthodique et rationnelle avec lesquelles il a réformé l'enseignement géographique. L'ouvrage forme 6 forts volumes in-8° jésus, imprimés splendidement à une seule colonne, en caractères neufs, et illustrés de 60 gravures sur acier. Il est publié en 120 livraisons à 50 centimes, — en demi-volumes à 5 francs, — en volumes à 10 francs. — Prix complet : 60 francs.

ATLAS UNIVERSEL DE GÉOGRAPHIE

ANCIENNE ET MODERNE

POUR SERVIR A L'INTELLIGENCE

DE LA

GÉOGRAPHIE UNIVERSELLE DE MALTE-BRUN ET TH. LAVALLÉE

Atlas composé de 31 Cartes in-folio, coloriées avec le plus grand soin

DRESSÉES PAR AMBROISE TARDIEU

Revues et corrigées par A. VUILLEMIN

Prix de l'Atlas complet, cartonné, 16 francs.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON, IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR

8, rue Garancière.

ATLAS

DE

GÉOGRAPHIE MILITAIRE

ADOPTÉ

PAR M. LE MINISTRE DE LA GUERRE

POUR L'ÉCOLE IMPÉRIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR

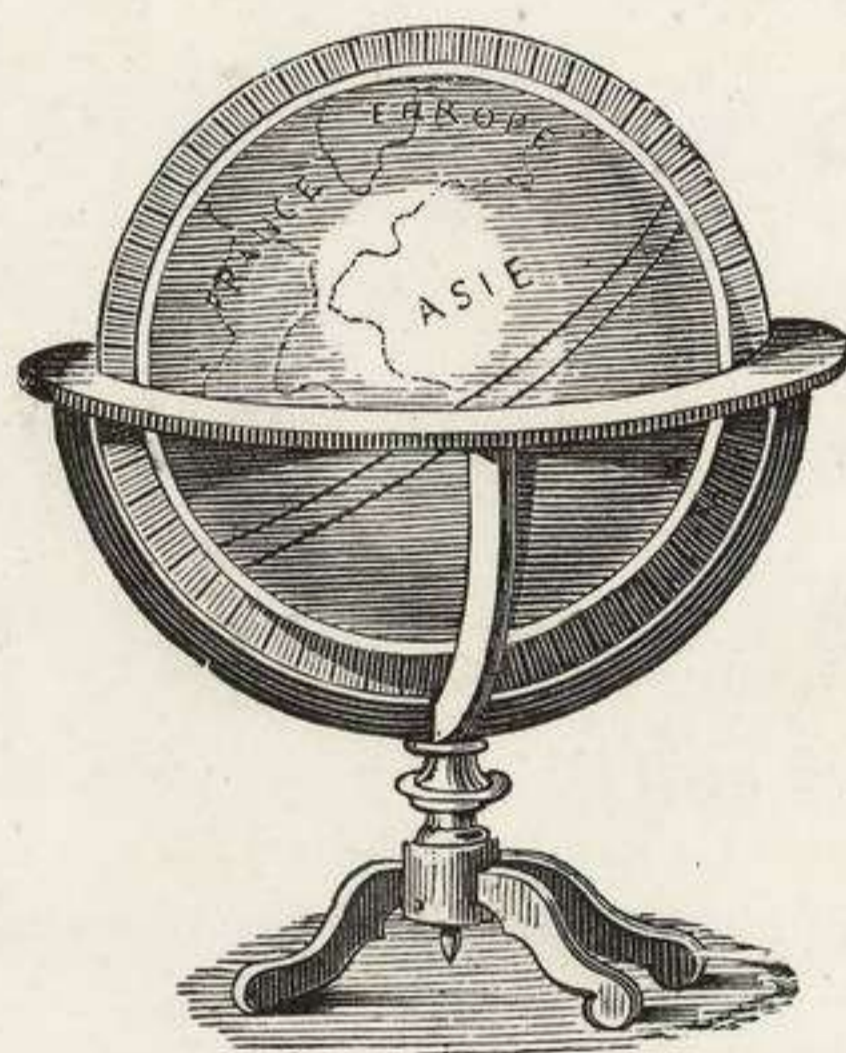
ACCOMPAGNÉ

DE TABLEAUX DE STATISTIQUE MILITAIRE

PAR

THÉOPHILE LAVALLÉE

PROFESSEUR HONORAIRE DE GÉOGRAPHIE ET DE STATISTIQUE MILITAIRES A L'ÉCOLE IMPÉRIALE DE SAINT-CYR



PARIS

FURNE, JOUVET ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—
MDCCLXVII

PRÉFACE DES ÉDITEURS.

(PREMIÈRE ÉDITION.)

L'Atlas de Géographie militaire que nous offrons au public, et particulièrement à l'armée, est le premier recueil de ce genre qui ait été publié en France. Les personnes qui s'occupent des choses relatives à l'art de la guerre savent que la Géographie militaire est une science presque entièrement nouvelle, qui a été réduite en corps de doctrine par M. Théophile Lavallée, lequel en a introduit l'enseignement à l'École de Saint-Cyr; elles savent aussi que cette science a fait en peu de temps de très-grands progrès, grâce au premier ouvrage qui ait été publié sur cette matière, la *Géographie physique, historique et militaire* de M. Th. Lavallée, qui sert aujourd'hui de base à l'enseignement géographique dans l'Université et dans la plupart des Écoles militaires de l'Europe. Mais il manquait à l'intelligence de cette science, sans laquelle l'art et l'histoire militaires ne peuvent être étudiés, et qui seule donne la clef des grandes opérations stratégiques, il manquait, disons-nous, un Atlas spécial avec lequel on pût suivre notre histoire militaire depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, et surtout nos immortelles guerres de la République et de l'Empire. C'est cet Atlas que nous avons essayé de faire avec le concours d'une Commission spéciale composée de Professeurs de l'École impériale militaire de Saint-Cyr, et sous la direction du Conseil d'instruction de ladite école; c'est cet Atlas que M. le Ministre de la guerre a bien voulu adopter pour l'enseignement de la géographie, de la statistique, de l'art et de l'histoire militaires à l'École impériale de Saint-Cyr, et qui, nous l'espérons, sera bientôt suivi à l'École d'État-Major, à l'École polytechnique, à l'École navale, dans les écoles régimentaires. Ainsi que nous l'avons expliqué dans la note qui est en regard du titre, nous n'avons pas composé cet Atlas entièrement de cartes nouvelles; nous n'aurions fait ainsi que copier à grands frais et sans nécessité d'excellentes cartes qui sont dans des Atlas avantageusement connus du public; mais nous avons pris dans ces Atlas les cartes spéciales qui convenaient au programme d'enseignement de l'École impériale de Saint-Cyr; les corrections très-détaillées de M. Théophile Lavallée les ont adaptées parfaitement aux conditions dudit programme, et par conséquent aux besoins scientifiques de la plupart des officiers; enfin nous les avons complétées par dix cartes nouvelles dressées par M. Duvotenay, géographe du dépôt de la guerre, et par M. le capitaine Ferd. de Lemud, répétiteur du cours de géographie et de statistique à l'École militaire. C'est ainsi que nous sommes parvenus à établir, à très-bas prix, un Atlas composé de quarante cartes ou plans, qui méritent l'attention de l'armée par leur exactitude et les détails spéciaux qu'elles renferment. Enfin nous croyons avoir doublé l'importance et l'utilité de ces cartes en y ajoutant vingt-quatre tableaux de statistique militaire, composés par M. Théophile Lavallée d'après les documents les plus récents et les plus authentiques ⁽¹⁾.

FURNE ET C^{IE}.

1^{er} octobre 1851.

⁽¹⁾ Depuis seize ans que cet Atlas est établi, de nombreuses améliorations ont été apportées à sa composition : ainsi on y a ajouté plusieurs cartes, entre autres celles des campagnes de 1806, de 1812, de 1814, celles des Pyrénées, de la Crimée, de l'Europe physique, de la France physique, celles des plans de Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort, etc.; on a refait celles de la frontière du Nord, du bassin du Pô, de l'Algérie, etc. Enfin on a recomposé entièrement pour 1867 les tableaux de statistique militaire.



EXPLICATION DU CHOIX ET DE LA DISPOSITION

DES

CARTES ET TABLEAUX QUI COMPOSENT CET ATLAS

EXTRAITE DU RAPPORT

Fait par le Conseil d'Instruction de Saint-Cyr à M. le Ministre de la guerre.

I. — CARTES GÉNÉRALES.

1. Europe physique. — Carte d'ensemble et d'après les divisions par bassins.
 2. Europe politique. — Carte d'ensemble et d'après les divisions par États.
 3. France physique.
 4. France par départements et divisions militaires.
 5. Europe centrale politique, comprenant principalement la Confédération germanique, la Prusse, l'Autriche, etc.
 6. Iles Britanniques.
 7. Italie d'après les divisions politiques.
 8. Péninsule hispanique.
 9. Turquie d'Europe.
 10. Asie
 11. Afrique
 12. Amérique septentrionale.
 13. Amérique méridionale.
- } Cartes d'utilité générale.
- } Cartes d'utilité générale, et qui ont pour but particulier de servir à l'intelligence de nos guerres maritimes depuis Louis XIV jusqu'à nos jours.

II. — CARTES DE CAMPAGNES.

14. Frontière du Nord et Belgique. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et de Louis XV, et des campagnes de 1792, 1793, 1794, 1814 et 1815.
15. Hollande. — Pour l'intelligence des campagnes de 1672 et 1794.
16. Bassin supérieur de la Seine avec le plan des fortifications de Paris. — Pour l'intelligence des campagnes de 1792 et 1814.
17. Frontière du Rhin et pays adjacents. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV, et des campagnes de 1792, 1793, 1795, 1799 et 1814.
18. Frontière de l'Est, ou bassin du Rhône. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et de Louis XV, et des campagnes de 1792, 1800 et 1814.
19. Frontière des Pyrénées. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et des campagnes de 1793 et 1814.
20. Europe centrale physique et militaire, comprenant les bassins du Rhin, du Weser, de l'Elbe, de l'Oder, du Danube. — Pour l'intelligence des guerres de Louis XIV et de Louis XV, des campagnes de la Révolution, et de celles de 1805, 1806, 1809, etc.
21. Carte d'une partie de l'Allemagne pour les campagnes de 1806, 1807 et 1813.
22. Bassin du Pô.
23. Entre Pô et Danube.
24. Suisse. — Pour l'intelligence de la campagne de 1799.
25. Carte partielle de la Russie avec le plan de la bataille de la Moskowa. — Pour les campagnes de 1807 et 1812.
26. Égypte et Syrie. — Pour l'expédition de 1798.
27. Algérie. — Pour les campagnes de 1830 à 1858.
28. Crimée et plan de Sébastopol. — Pour les campagnes de 1854 et 1855.
29. Plan de la bataille de Castiglione.
30. Plan de la bataille d'Arcole.
31. Plan de la bataille de Rivoli.
32. Mantoue, Saint-Georges, La Favorite.

- 33 et 34. Plans des batailles d'Austerlitz et de Wagram.
35. Plan de Lyon.
36. Plan de Toulon.
37, 38, 39 et 40. Plans de Cherbourg, Brest, Lorient et Rochefort.

III. — TABLEAUX DE STATISTIQUE.

1. Statistique générale des grands États de l'Europe.
2. Statistique générale des États de la Confédération germanique.
3. Statistique générale des États secondaires de l'Europe.
4. Statistique générale de la France.
5. Budget de la France, services des ministères, services du ministère de la guerre.
6. Tableau des commandements, divisions et subdivisions militaires.
7. Tableau de l'effectif de l'armée française.
8. Décomposition de l'effectif de l'armée française.
9. État des places fortes de la France avec leur classement, leur contenance, etc.
- 10, 11, 12, 13. Établissements d'artillerie, du génie, écoles militaires, parcs de construction, etc.
14. Justice militaire.
15. Hôpitaux militaires.
16. Tableau des établissements de remonte.
17. Effectif de l'armée en Algérie.
18. Statistique générale de l'Algérie.
19. Tableau des circonscriptions maritimes.
20. Tableau du personnel de la marine.
21. Service militaire aux colonies.
22. Établissements de la marine.
23. État de la flotte.
24. Colonies françaises.



EUROPE PHYSIQUE.



EUROPE.

NORD.

N° 9.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

EST.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.

Lignes communes de France de 25 au Degré

Milles Anglais de 60 1/2 au Degré

Milles Allemands de 52 au Degré

Lignes d'Espagne de 30 au Degré

Milles de Russie de 147 1/2 au Degré

Milles Géographiques de 60 au Degré

FRANCE PHYSIQUE.




Dessiné par E. Bureau.

Imp. Lemerle, Paris.

Gravé par Jacobs et Barthélemy.

FRANCE PAR DÉPARTEMENTS.

NORD.



QUEST.

EST.

Latitude Septentrionale.

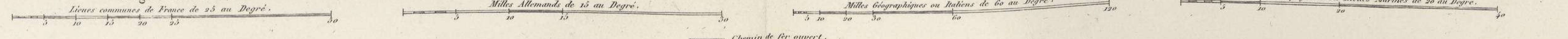
Latitude Septentrionale.

Publié par Furne, à Paris.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

SUD.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.



Imp. en litho. chez L. Lemerle, r. de Seine 5, Paris.

EUROPE CENTRALE.

NORD




Tableau des Etats de la Confédération Germanique.

- 1 l'Empire d'Autriche pour l'archiduché d'Autriche, le duché de Salzbourg, le comté de Tyrol avec le Vorarlberg, le duché de Styrie, le royaume de Hongrie, le royaume de Bohême, le margraviat de Moravie et la Silésie.
- 2 la Prusse pour les provinces de Brandebourg, de Pomeranie, de Silésie, de Saxe, de Westphalie et du Rhin.
- 3 le royaume de Bavière.
- 4 le royaume de Saxe.
- 5 le royaume de Hanovre.
- 6 le royaume de Wurtemberg.
- 7 le grand duché de Bade.
- 8 la Hesse Electorale.
- 9 le grand duché de Hesse-Darmstadt.
- 10 le Danemark pour les duchés de Holstein et de Lauenbourg.
- 11 le grand duché de Mecklenbourg.
- 12 le duché de Nassau.
- 13 le grand duché de Mecklenbourg-Schwerin.
- 14 le grand duché de Mecklenbourg-Strelitz.
- 15 le grand duché de Saxe-Weimar.
- 16 le duché de Saxe-Cobourg-Gotha.
- 17 le duché de Brunswick.
- 18 le grand duché de Luxembourg.
- 19 le duché de Saxe-Meiningen-Ilfeld-Hildburghausen.
- 20 le duché de Saxe-Altenbourg.
- 21 le duché d'Anhalt-Bernbourg.
- 22 le duché d'Anhalt-Köthen.
- 23 le duché d'Anhalt-Berubourg.
- 24 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 25 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 26 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 27 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 28 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 29 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 30 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 31 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 32 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 33 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 34 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 35 le principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.
- 36 la république de Francfort.
- 37 la république de Hambourg.
- 38 la république de Brême.
- 39 la république de Lubeck.
- 40 la république de Nuremberg.

Nota. Des Numéros correspondant à ceux de ce Tableau ont été mis dans les Etats ou l'usage n'a pas permis d'en faire le titre.

Latitude Septentrionale

OUEST

Latitude Septentrionale

EST

RUSSIE D'EUROPE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

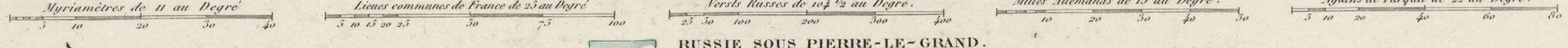
Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Longitude à l'Orient Sud du Méridien de Paris.

Publié par Furne à Paris.



RUSSIE SOUS PIERRE-LE-GRAND.

Explication.

- | | | | |
|---------------------|--|---------------------|--|
| SUÈDE 1721 | Traité de Nystad, Carle, Ingre, Kiebnie, Iwarie, Ile d'Oron, et Dago. Roy Duché de Finlande. | TURQUIE 1774 | Traité de Kainardji qui donne à la Russie la navigation de la Mer Noire. |
| POLOGNE 1772 | 3 ^e partage. Traité de Lublin, par lequel, Pologne, Minsk, et Vitebsk. | PERSE 1813 | Crime, 1813 Traité de Bucharest, Bezarabic, 1806 Traité de Goulburn, réunion définitive des Provinces d'Arménie, Géorgie, Arménie, Mingrelie, Daghestan, et Chirvan. |
| 1793 | 2 ^e partage. 1795 3 ^e partage. 1812 Roy de Pologne. | CIRCASSIE | Parties indépendantes. |
- Les couleurs indiquent les agrandissements successifs de la Russie depuis Pierre-le-Grand, sur la
- Les différents parages de la Pologne sont indiqués par plusieurs lignes de couleur.

ITALIE.

NORD.



OUEST.

Latitude Septentrionale.

EST.

Latitude Septentrionale.

Publié par Furne à Paris.

Lignes communes de France de 25 au degré.

Longitude à l'Orient (SUD) du Méridien de Paris.


Milles Allemands de 15 au degré.

Milles Allemands de 15 au degré.

Sur les cartes de L'Empire par de Jansz. 1780.

ESPAGNE & PORTUGAL.

NORD.



OUEST.

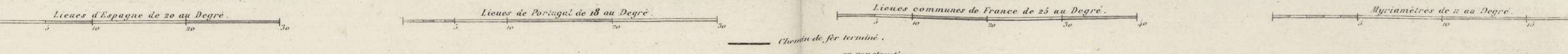
EST.

Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.



Publié par Farnie, à Paris.

Imp. en taille-Louis Lemeroy, r. de Seine, 57, Paris.

TURQUIE D'EUROPE & GRÈCE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.

Longitude à l'Orient du Méridien de Paris.

Publié par Furne, à Paris. Mètres. Lignes communes de France de 25 au Degré. Stades de Turquie de 22 au Degré. Milles Grecs de 37 au Degré. Milles Romains de 65 au Degré.

ASIE.

NORD.

Longitude à l'Origine du Méridien de Paris.



Latitude Septentrionale.

OUEST.

Latitude Septentrionale.

EST.

AFRIQUE.

NORD.



Latitude Septentrionale.

Latitude Septentrionale.

OUEST.

EST.

Latitude Méridionale.

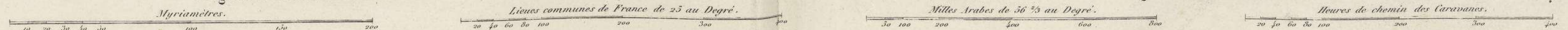
Latitude Méridionale.

SUD.

Publié par Furne, à Paris.

Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.


Longitude à l'Orient du Méridien de Paris



Top. de l'Atlas de L'Asie et de l'Afrique.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

NORD



Latitude Septentrionale.

OUEST.

Latitude Septentrionale.

EST.

Publié par Furne, à Paris.

SUD

Lignes communes de France de 25 au Degré.

Milles Géographiques de 60 au Degré.

Milles Anglais de 69 1/2 au Degré.

Lignes d'Espagne de 25 au Degré.

Imp. en taille-douce de Lemercier rue de Seine, 57, Paris.

AMÉRIQUE MÉRIDIONALE.

NORD.

N°26.

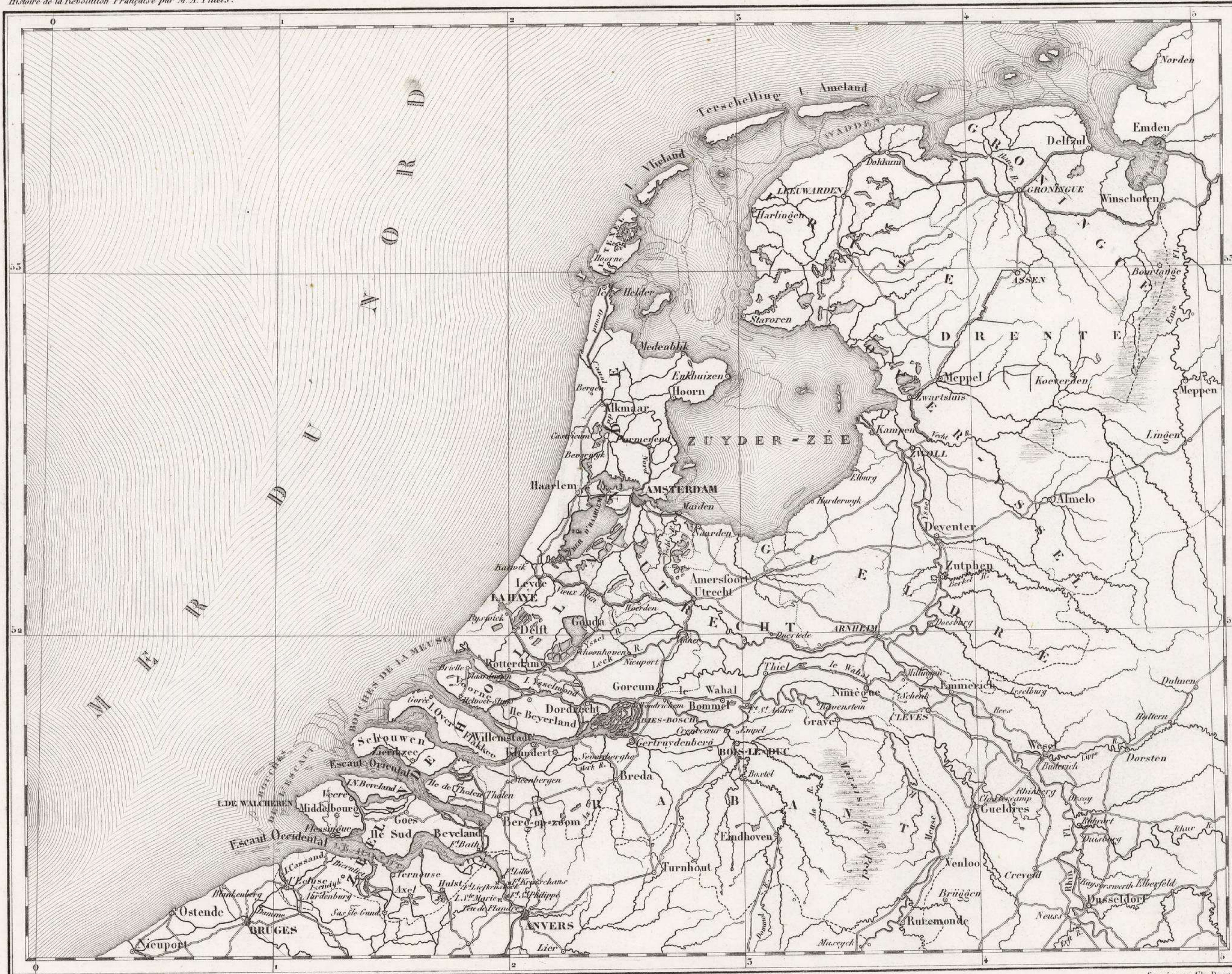


FRANCE (NORD EST) BELGIQUE



HOLLANDE

Histoire de la Révolution Française par M. A. Thiers.



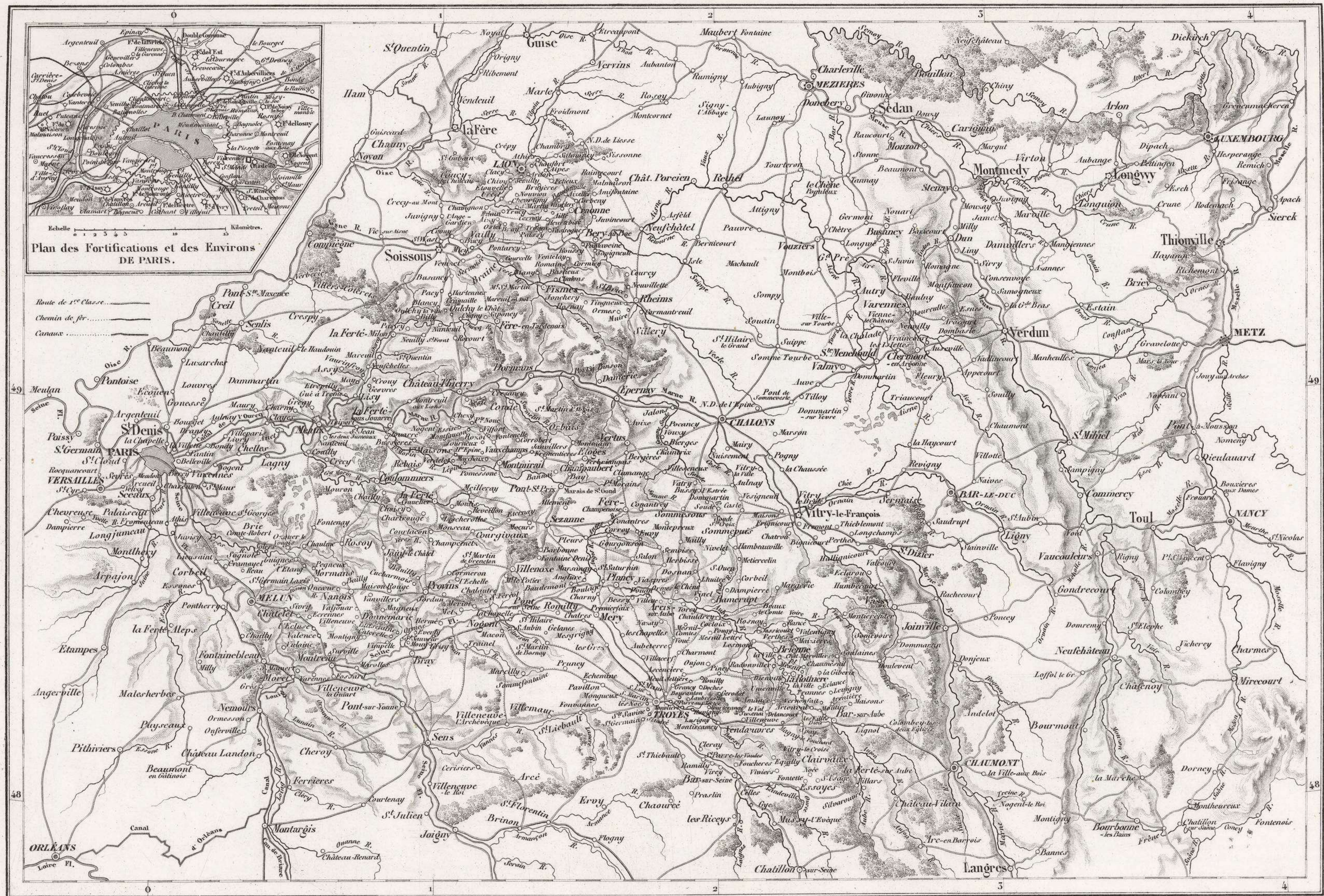
Dressée par Th. Davotenay, Géographe.

Publiée par Furne.

Gravée par Ch. Dyonnet.



CAMPAGNE DE FRANCE 1814.



F. de Lemud del.

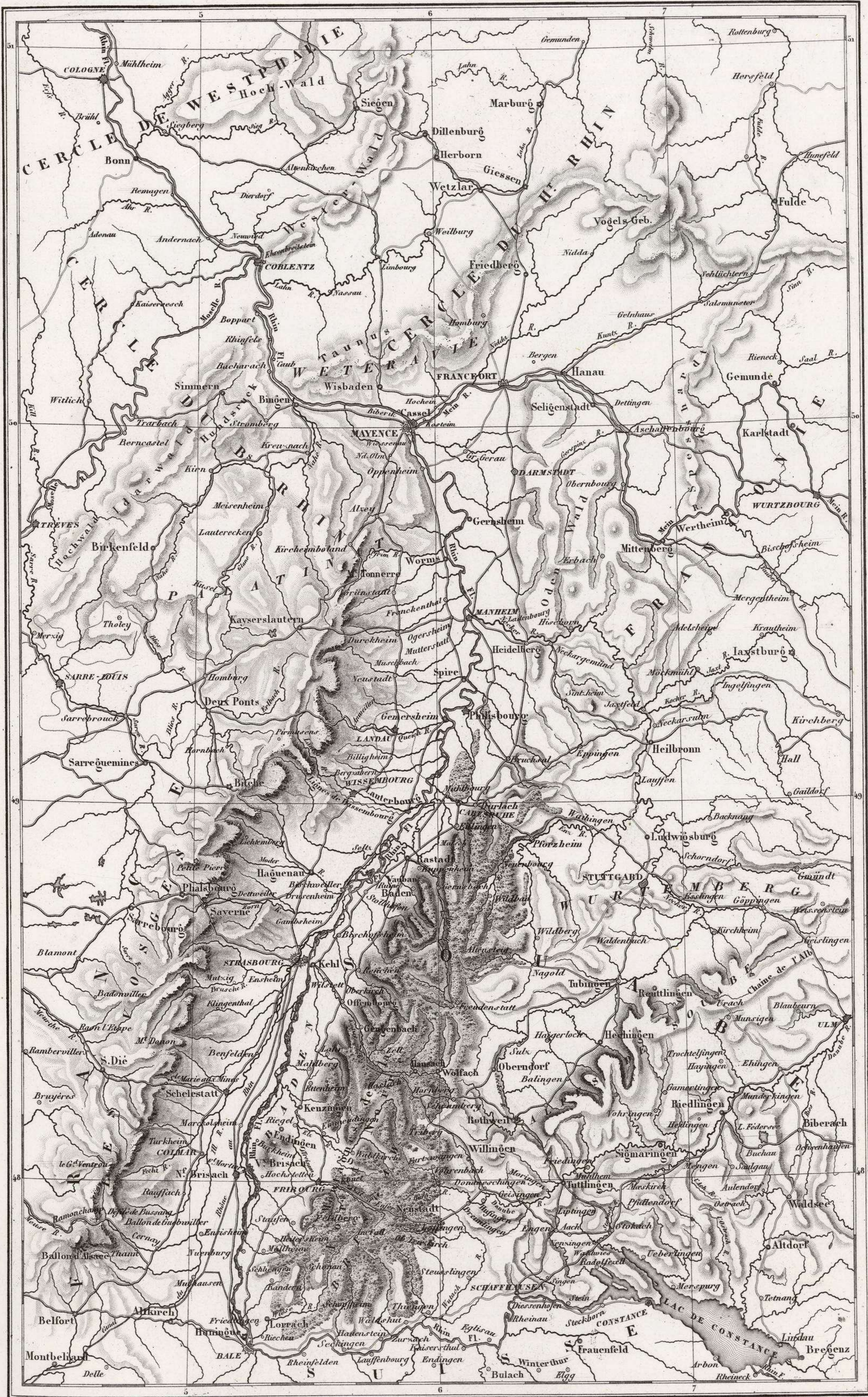
Publié par Furne. Paris.

Jacobs sculp.

Myriamètres
0 5 10 1 2 3 4 5 Myriam.

Lieues communes de France.
0 5 10 15

LE RHIN



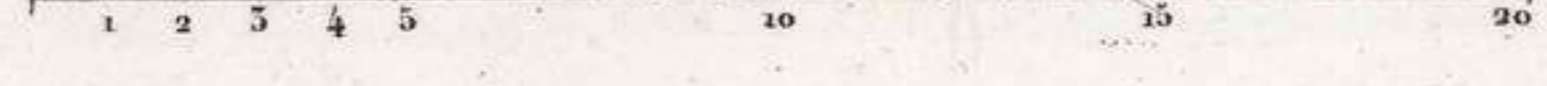
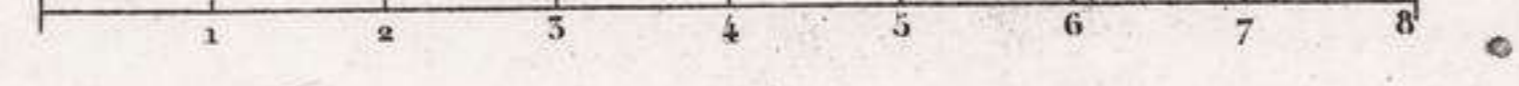
Dessiné par A.R. Fremy, Géographe.

Publié par Furue.

Gravée par Ch. Dyonnet.

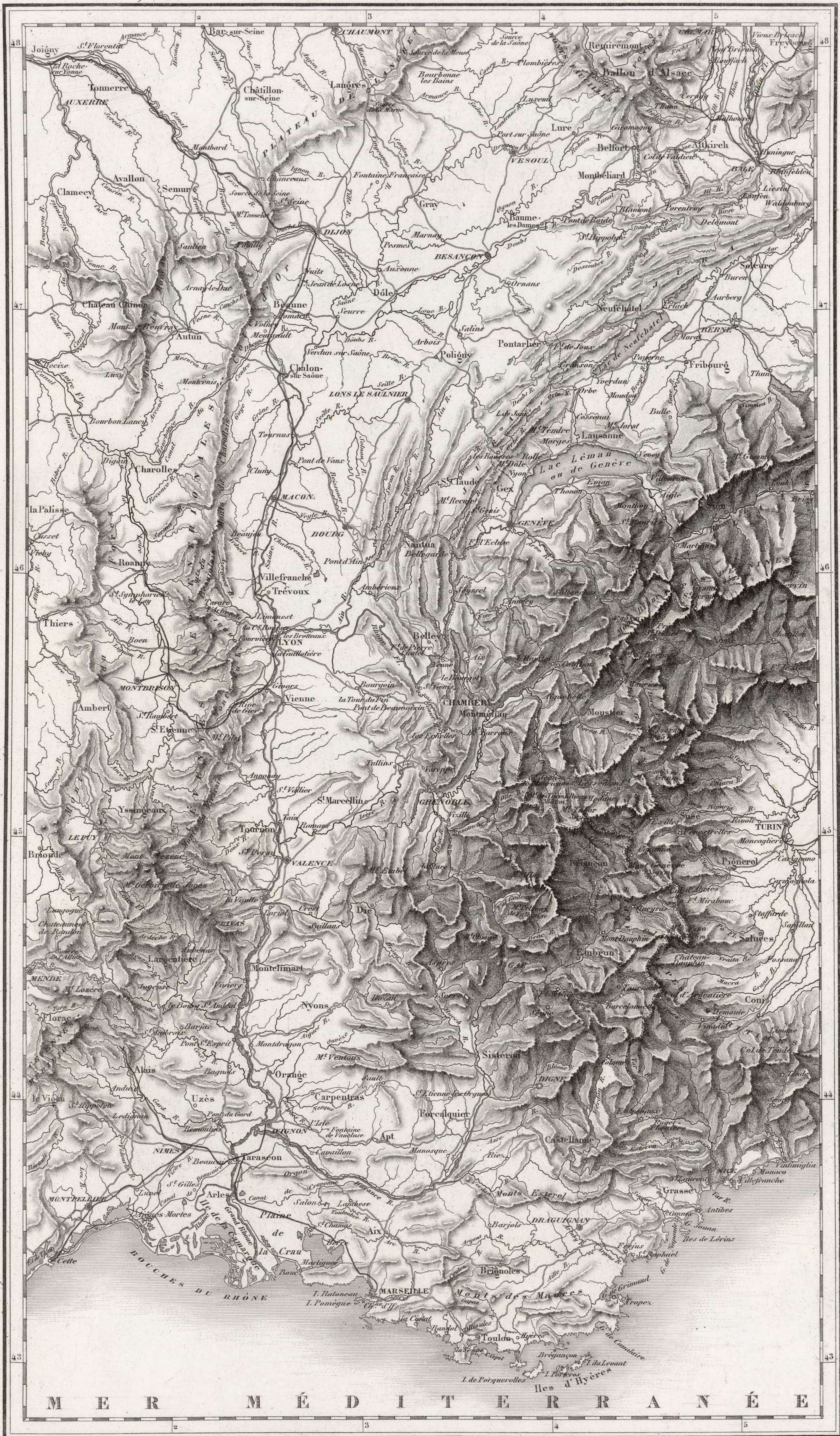
Myriamètres ou lieues nouvelles.

Lieues de 25 au degré.



Imp. en taille-douce de Lemercier & Co. Seine & Paris

BASSIN DU RHÔNE.

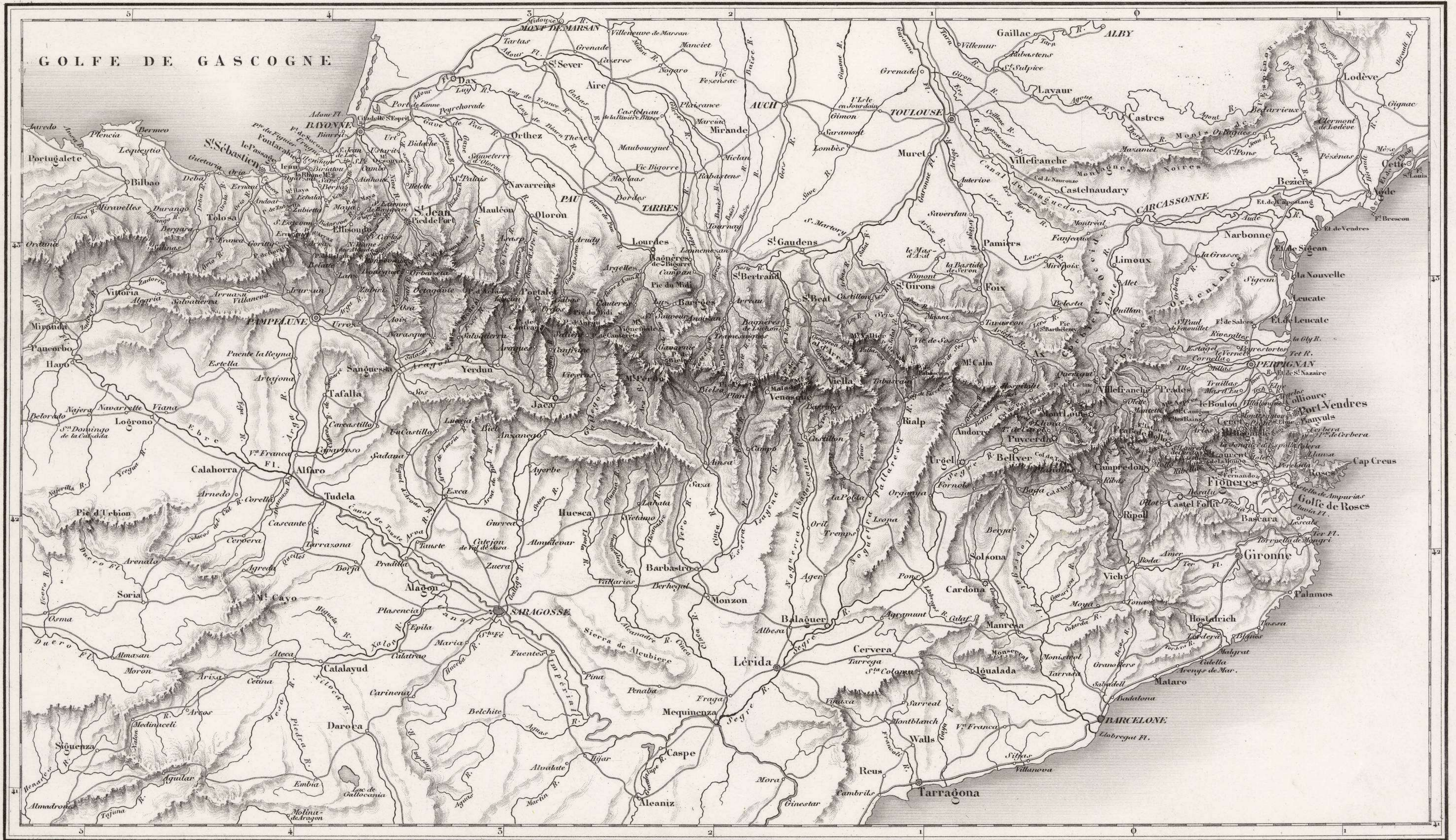


Dressé par Th. Duvothey, Géographe. Myriamètres. Publié par Furne. Lieues de 25 au Degré. Gravé par Jacobs.

Kilomètres 10 5 0 1 2 3 4 5 6 7 8 5 10 15 20

Imp. en taille-douce de Lamerion et r. de Sév. Paris.

FRONTIÈRE DES PYRÉNÉES.



Dessiné par F. de Lemud.

Publié par Furne.

Gravé par Jacobs.



EUROPE CENTRALE PHYSIQUE ET MILITAIRE.



Gravé par Jacobs.

Myriamètres de 1 à un degré.
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Lignes communes de France de 25 au degré.
5 10 15 20 25

Milles d'Allemagne de 25 au degré.
5 10 15 20 25

Milles Géographiques de 60 au degré.
5 10 15 20 25 30 35 40 45 50 55 60

Imp. au Palais-National de Lezouart par de Simey, Paris.



**CAMPAGNES
DE 1806, 1807
ET 1813.**

Lieues de 25 au degré. 0 5 10 15 20 25
Miles Marins de 20 au degré. 0 5 10 15 20
Miles de Prusse de 14 au degré. 0 5 10 12 14

BASSIN DU PÔ.



Gravé chez Erhard, r. Bonaparte 42

E. Testarode del.

Paris, Imp. Commerciale, Rue de Seine 57.

ENTRE PÔ ET DANUBE



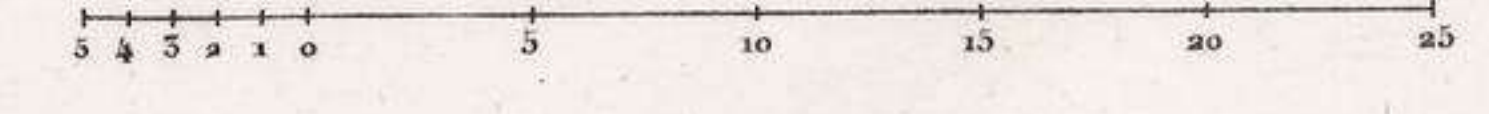
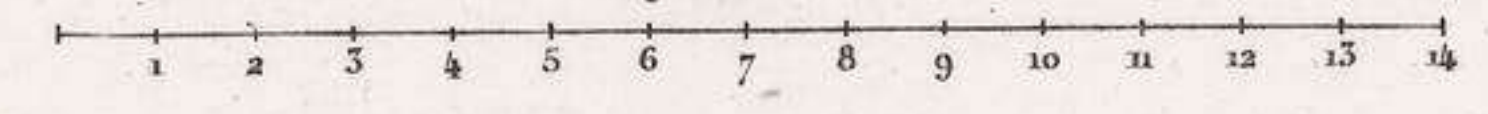
Dressé par Th. Davouney. Géographe.

Myriamètres.

Publiés par Furne

Lieues de 25 au Degré.

Gravé par Ch. Dyonnet.



SUISSE

Histoire de la Révolution Française, par M. A. Thiers.

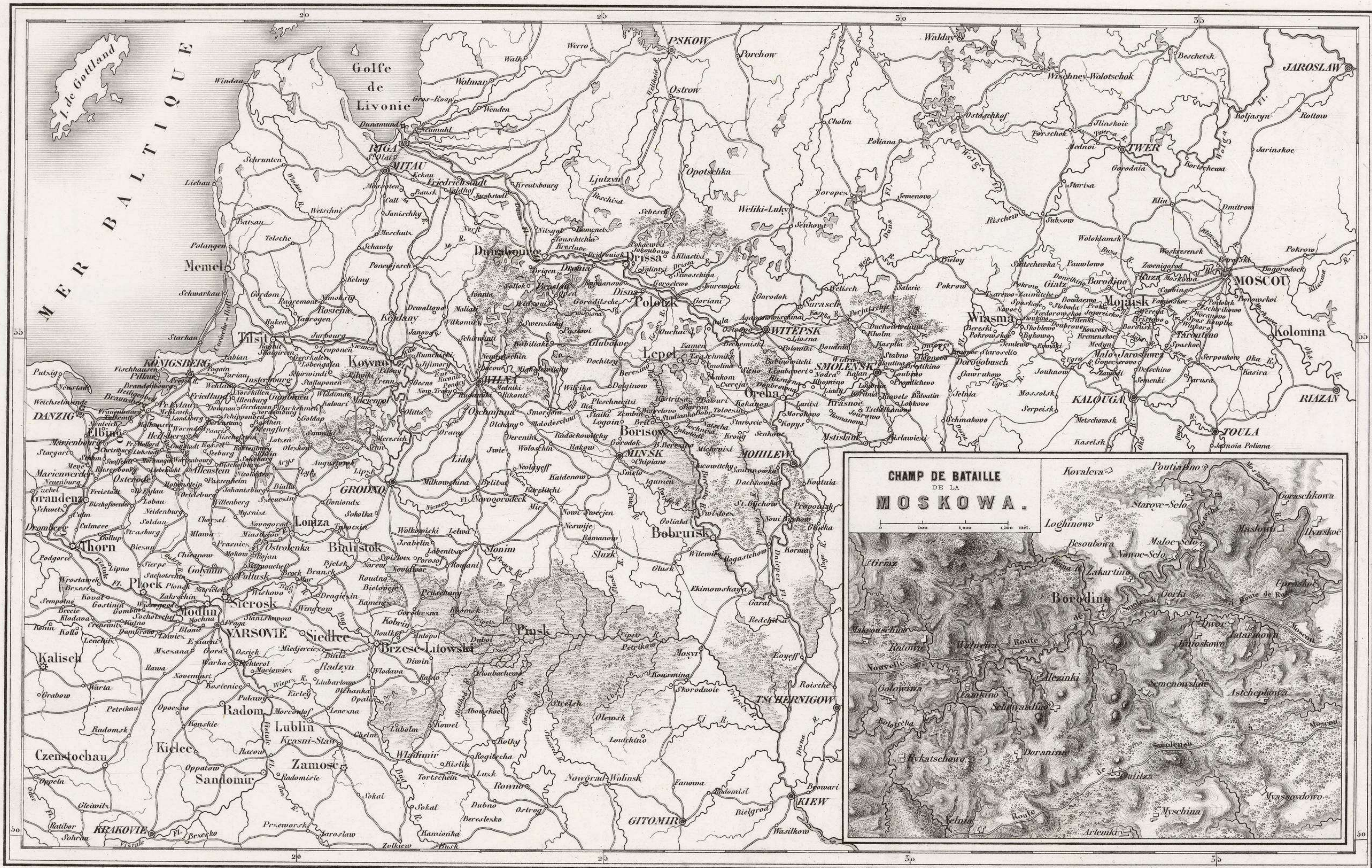
N° 51



Dressé par Th. Davotenay, Géographe. Myriamètres. Publiée par Furne. Lieues de 25 au degré. Gravée par Ch. Dyonnet.

Imp. en Taille douce de Lemercier, r. de Seine 57 Paris

CAMPAGNE DE RUSSIE — 1812.



E. de Lenuid del. Myriamètres Jacobs sculp.

ÉGYPTÉ ET SYRIE



Dressé par Th. Duvenoy Géographe.

Publiée par Forne.

Gravée par Ch. Dyonnet.



Imp. en Taille-douce de Lemercier r. de Seine 57 Paris

ALGÉRIE.

NORD



Publié par Farnet, à Paris - E. Testard del.


0 5 10 15 20
Kilomètres

SUD
Paris Imp. Lemerait - 10, rue de la Harpe, 57.

0 5 10 15 20 25 30 35 40
Lignes de 25 au degré

Gravé chez Erhard A. Benjardet 58.

CARTE DE LA CRIMÉE



Dessiné par A. Vuillemin.

Publiée par Huet, à Paris.

Gravée par J. B. Bachevalier.

Imp. P. Charlier, 40, rue de Valenciennes, Paris.

CASTIGLIONE

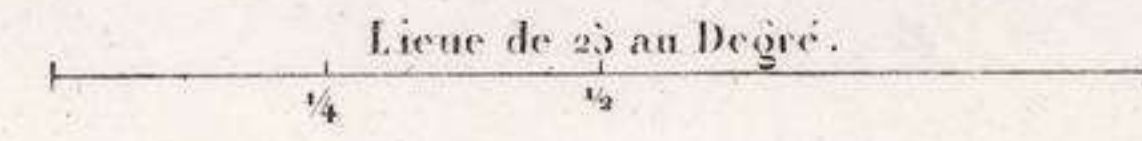
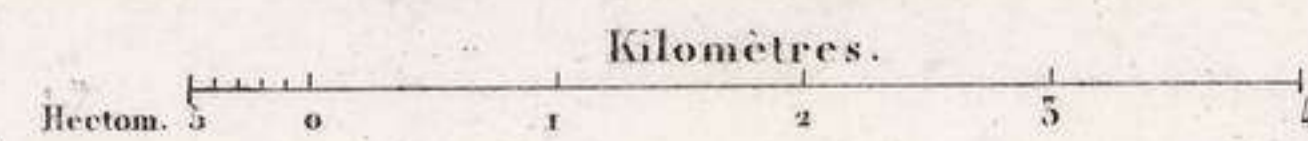
Histoire de la Révolution Française, par M. A. Thiers.



Dressé par Th. Duvalenay, Géographe.

Publié par Farnet.

Gravé par Ch. Dyonnet.



ARCOLE

N°22.

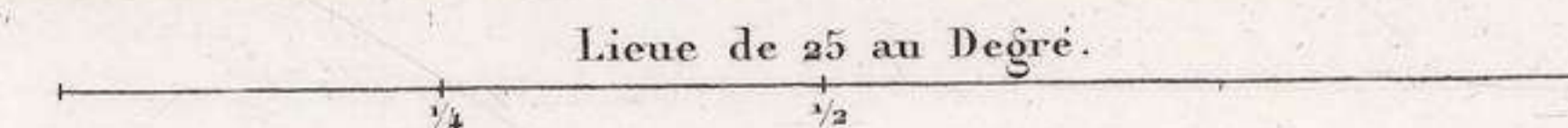
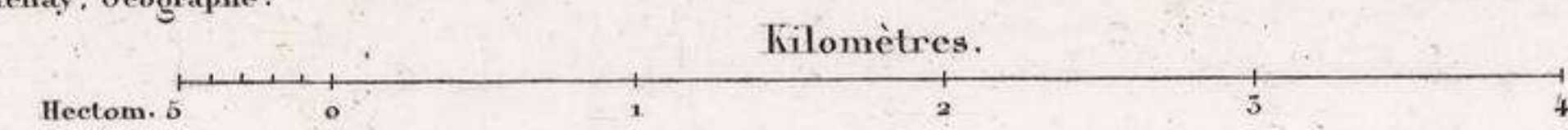
Histoire de la Revolution Française par M. A. Thiers.



Dressé par Th. Duvoisnay. Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.



Imp. en taille-douce de Lemercier, 37 r. de Seine, Paris.

RIVOLI

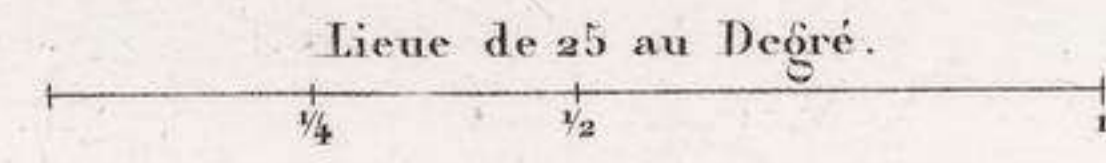
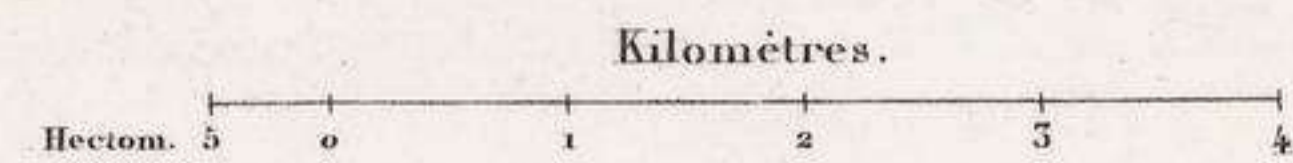
Histoire de la Révolution Française par M.A. Thiers.



Dressé par Th. Duvotnay, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.



Imp. en taille-douce de Lemercier, 57, r. de Seine, Paris

MANTOUE - S^t GEORGES - LA FAVORITE

Histoire de la Révolution Française par M. A. Thiérs.

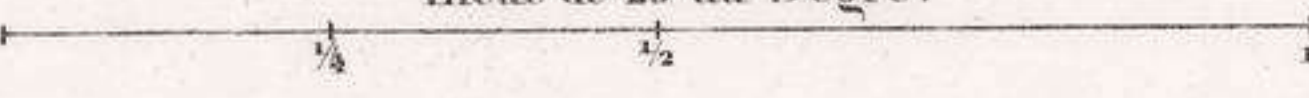
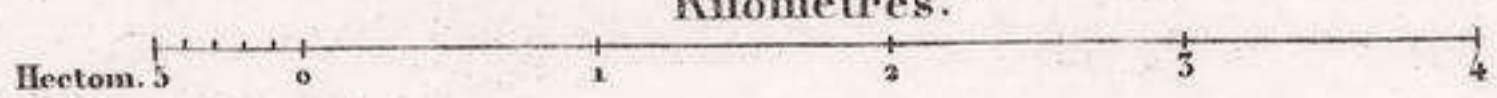


Dressé par Th. Duvalenay, Géographe.

Publié par Furne.

Lieue de 25 au Degré.

Gravé par Ch. Dyonnot.



AUSTERLITZ.



Dressé par Th. Duvoletay, Géographe. Publié par Furne Gravé par Jacobs.

Mètres: 500 1000 2000 3000 4000 5000
Toises: 500 1000 2000 3000 4000 5000

WAGRAM.



Dressé par Th. Duvoletay, Géographe. Publié par Furne Gravé par Jacobs.

Mètres: 500 1000 2000 3000 4000
Toises: 500 1000 2000

LYON

N° 9



Dressé par Th. Duvotnay, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.

Kilomètres.

Lieue de 25 au Degré.



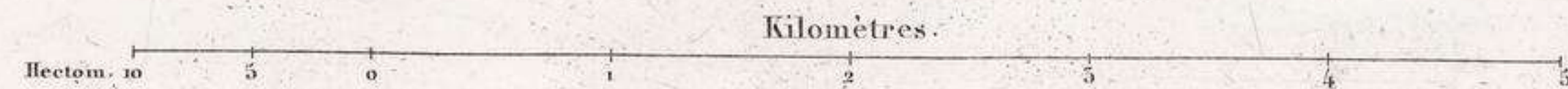
TOULON



Dressé par Th. Duvothey, Géographe.

Publié par Furne.

Gravé par Ch. Dyonnet.



Imp. en taille-douce de Lemercier, r. de St. Louis, 57, Paris.

N° 1. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES GRANDS ÉTATS DE L'EUROPE.

SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION.	RACES.	RELIGIONS.	GOUVERNEMENT.	CAPITALE	ARMÉE.	MARINE.	REVENU en FRANCS.	DETTE en FRANCS.
RUSSIE.									
5,901,289 <i>Possessions d'Asie et d'Amérique :</i> 14,451,028 Total : 20,352,317	71,958,880 <i>(Pop. spéc. 13 $\frac{1}{4}$)</i> <i>Possessions d'Asie et d'Amérique :</i> 4,124,938 Total : 76,083,818	Slave. . . 56,950,000 Finnoise . 4,790,000 Tartare. . 2,790,000 Caucasien. 2,490,000 Israélite.. 1,422,000 Diverses.. 1,439,000	Grecs . . . 63,259,013 Catholiqu. . 2,839,282 Protest. . . 1,954,271 Mahomét. . 3,366,444 Israélites.. 1,432,861 Idolâtres. . 478,323	Monarchie absolue.	St-Péters- bourg, 546,000 hab. Moscou, 351,627 hab.	<i>Troupes régulières pied de guerre.</i> Infanter. . 688,880 Cavalerie. 50,000 Artillerie. 49,000 Génie. . . 12,060 1,296 canons. <i>Troupes sédentaires.</i> 150,000 hommes. <i>Troupes irrégul.</i> 177,000 hommes. Totaux : 1,126,940 homm.	<i>Bâtiments à vapeur.</i> 263 portant 2,095 can., ayant une force de 37,244 chevaux. <i>Bâtiments à voiles.</i> 48 portant 1,730 can. <i>Flotte blindée.</i> 24 portant 121 can. Soldats et matelots 43,054	1,391,471,440	6,659,612,056
FRANCE.									
543,051 <i>Algérie :</i> 390,000 <i>Autr. posses. :</i> 488,649 Voir les tableaux nos 18 et 24.	37,382,225 <i>(Pop. spéc. 68 $\frac{3}{4}$)</i> <i>Algérie :</i> 2,999,124 <i>Autres posses. :</i> 2,862,592 Voir les tableaux nos 18 et 24.	Française. 35,516,000 Allemand. 1,370,000 Ibérienne. 360,000 Israélite . 86,000 Diverses.. 50,000 Voir le tableau n° 4.	Catholiqu. . 35,734,667 Protest. . . 1,561,250 Israélites.. 86,000 Divers. . . 308 Voir le tableau n° 4.	Monarchie représentative.	Paris, 1,696,141 hab.	Hommes. 400,000 Chev. . . 85,705 Voir les détails dans les tableaux nos 7 et 8.	228 bâtiments de tout genre ayant 30,936 hommes d'équipage. Voir les détails dans le tableau n° 23.	1867. <i>Recettes.</i> 1,902,451,531 <i>Dépenses.</i> 1,902,111,370 Voir les détails dans le tableau n° 5.	<i>Dettes consolidées.</i> 9,000,000,000 <i>Dettes flottantes.</i> 840,000,000 Voir le tableau n° 5.
AUTRICHE.									
643,680 <i>(Pop. spéc. 54 $\frac{1}{2}$)</i>	32,573,002	Slave. . . 15,027,000 Allemande. 7,878,000 Madgyare. 4,947,000 Italienne. 545,000 Roumaine. 3,224,000 Israélite.. 1,049,000 Diverses.. 200,000	Catholiqu. . 21,522,000 Grecs-unis. 3,536,000 Grecs . . . 2,921,000 Protest. . . 3,182,000 Israélites.. 1,049,000 Divers. . . 362,000	Monarchie représentative.	Vienne, 560,000 hab.	<i>Pied de guerre.</i> Infanter. . 489,788 Cavalerie. 41,903 Autres tr. 93,962 (1) 625,653	<i>Bâtiments à vapeur.</i> 66 portant 723 can. force 13,580 chev. <i>Bâtiments à voiles.</i> 51 portant 340 can.	1866. <i>Recettes.</i> 1,237,510,595 <i>Dépenses.</i> 1,337,858,460	1866. 6,606,132,105
GRANDE-BRETAGNE.									
310,143 <i>(Pop. spécif. 96)</i> <i>Poss. extérieures :</i> <i>Asie :</i> 137,935,118 <i>Afrique :</i> 1,004,595 <i>Amérique :</i> 4,448,015 <i>Océanie :</i> 1,322,937 Total général : 174,646,069	29,935,404	Anglo-sax. 22,000,000 Celtique. . 7,000,000 Diverses. . 466,000	Anglicans. 10,000,000 Dissidents. 9,500,000 Catholiqu. . 9,500,000 Divers. . . 466,000	Monarchie constitutionnelle.	Londres, 3,067,536 hab.	1866. Infanter. . 82,117 Cavalerie. 11,348 Artillerie. 18,699 Génie. . . 4,690 Train. . . 1,796 Troup.col. 4,069 Divers. . . 4,890 127,609 <i>Armée des Indes.</i> 65,287 <i>Dépôts en Angleterre.</i> 8,983 <i>Armée indigène des Indes.</i> 113,370 Total : 187,640	1866. 497 bâtiments. Personnel. 67,850 hommes. <i>Marine marchande.</i> 41,505 bâtiments jaugeant 7,344,250 tonn., et ayant 270,000 hommes d'équipage.	1866. <i>Recettes.</i> 1,685,829,650 <i>Dépenses.</i> 1,679,184,050	1863. <i>Dettes fondées.</i> 19,700,164,360 <i>Dettes non fondées.</i> 414,849,431 Total : 20,115,013,791 <i>Dettes des Indes en 1865.</i> 2,158,774,318
PRUSSE.									
352,127 <i>(Pop. spécif. 61)</i>	23,577,939	Allemand. 19,550,000 Slave. . . 3,431,000 Française. 268,000 Israélite.. 300,000	Protestant. 15,592,451 Catholiqu. . 7,515,851 Israélites.. 300,751 Divers. . . 123,000	Monar. constit.	Berlin, 632,749 hab.	1866. <i>Pied de guerre.</i> Armée de campagne 356,532 Tr. de dép. 123,923 Tr. de gar. 153,966 Divers. . . 13,377 (2) Total : 647,798	84 bâtiments armés de 484 canons, avec 2,558 hommes.	<i>Recettes.</i> 652,255,302 <i>Dépenses.</i> 634,662,618	1,053,086,604

(1) Le pied de paix réduit cette armée à 255,733 hommes de toutes armes. Équipages et troupes de la marine, 6,000 hommes.

(2) La formation des nouveaux corps n'est pas encore connue.

N° 2. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉTATS DE L'ALLEMAGNE⁽¹⁾.

ÉTATS.	SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION	RELIGIONS.	CAPITALE.	CONTINGENT FÉDÉRAL	CORPS D'ARMÉE de la CONFÉDÉRATION	REVENU en FRANCS.	DETTE en FRANCS.
CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.								
ÉTATS PRUSSIENS	352,127	23,577,939	Protest... 15,592,451 Catholique... 7,515,851 Israélites.. 300,751 Divers.... 123,000	Berlin, 632,749 hab.	"	"	652,255,302	1,053,086,604
ROYAUME DE SAXE	14,940	2,343,994	Protest... 2,180,000 Catholique... 145,000	Dresde, 145,721 hab.	"	"	46,336,570	256,802,407
GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-SCHWERIN	12,540	552,612	Protest... 545,000 Divers.... 4,449	Schwerin, 23,265 hab.	"	"	14,672,492	30,214,762
GRAND-DUCHÉ D'OLDENBOURG	6,402	314,416	Protest... 226,247 Catholique... 73,957 Divers.... 2,000	Oldenbourg, 9,600 hab.	"	"	8,178,900	15,672,375
DUCHÉ DE BRUNSWICK	3,965	292,708	Protest... 288,000 Catholique... 14,000	Brunswick, 45,450 hab.	"	"	6,350,625	42,192,071
DUCHÉ DE SAXE-WEIMAR	3,675	280,201	Protest... 269,000 Divers.... 11,000	Weimar, 14,279 hab.	"	"	5,220,005	16,875,000
DUCHÉ DE SAXE-MEININGEN	2,516	178,065	Protest... 175,000	Meiningen, 7,228 hab.	"	"	4,108,355	7,793,182
DUCHÉ DE SAXE-COBOURG-GOTHA	2,068	164,527	Protest... 150,000	Cobourg, 10,724 hab. Gotha, 17,955 hab.	"	"	3,919,213	4,342,748
DUCHÉ DE SAXE-ALTENBOURG	1,347	141,839	Protestante.	Altenbourg, 17,966 hab.	"	"	3,110,722	?
DUCHÉ D'ANHALT	1,505	193,046	Protestante.	Dessau, 16,306 hab.	"	"	7,139,924	8,695,372
PRINCIPAUTÉ DE LIPPE	1,182	111,336	Protestante.	Detmold, 5,308 hab.	"	"	777,094	1,271,269
GRAND-DUCHÉ DE MECKLEMBOURG-STRELITZ	2,800	99,060	Protestante.	Strélitz, 7,902 hab.	"	"	?	?
PRINCIPAUTÉ DE REUSS-SCHLEIZ	1,159	86,412	Protestante.	Schleiz.	"	"	1,056,937	1,512,762
PRINCIPAUTÉ DE REUSS-GREIZ	374	43,924	Protestante.	Greiz, 11,047 hab.	"	"	750,000	2,658,964
PRINC. DE SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN	849	66,189	Protestante.	Sondershausen, 5,873 hab.	"	"	2,249,768	5,715,986
PRINCIPAUTÉ DE SCHWARZBOURG-RUDOLSTADT	856	73,752	Protestante.	Rudolstadt, 6,436 hab.	"	"	1,756,513	?
PRINCIPAUTÉ DE WALDECK	1,101	59,143	Catholique, protest.	Arolsen, 1,965 hab.	"	"	1,659,004	"
PRINCIPAUTÉ DE SCHAUMBURG-LIPPE	536	31,382	Protestante.	Buckebourg, 4,294 hab.	"	"	855,000	?
VILLE LIBRE DE HAMBOURG	385	251,000	Protestante.	Hambourg, 175,683 hab.	"	"	16,995,312	110,880,686
VILLE LIBRE DE BRÈME	27	104,091	Protestante.	Brème, 70,692 hab.	"	"	6,636,150	?
VILLE LIBRE DE LUBECK	335	50,614	Protestante.	Lubeck, 31,898 hab.	"	"	2,001,675	18,116,325
TOTAUX	410,689	29,016,250			"			

ALLEMAGNE DU SUD⁽²⁾.

ROYAUME DE BAVIÈRE	77,200	4,774,464	Catholique... 3,300,000 Protest... 160,000 Israélites.. 64,000	Munich, 167,054 hab.	"	"	99,982,078	733,813,520
ROYAUME DE WURTEMBERG	19,680	1,748,328	Protest... 1,181,000 Catholique... 550,000	Stuttgard, 69,084 hab.	"	"	33,656,950	153,872,409
GRAND-DUCHÉ DE BADE	14,960	1,429,199	Catholique... 881,000 Protest... 500,000 Israélites.. 24,000	Carlsruhe, 30,367 hab.	"	"	24,746,384	234,722,535
GRAND-DUCHÉ DE HESSE (La partie au sud du Mein appartient à la Confédération du Sud.)	7,662	816,902	Protest... 430,900 Catholique... 200,800 Unitaires.. 156,400 Juifs..... 28,800	Darmstadt, 28,523 hab.	"	"	20,058,138	29,953,580
PRINCIPAUTÉ DE LIECHTENSTEIN	134	7,994	Catholique.	Vaduz.	"	"	84,129	"
TOTAUX	119,636	8,776,877			"			

(1) Depuis la paix de Prague, l'ancienne Confédération germanique a été dissoute et remplacée par une Confédération restreinte de l'Allemagne du Nord, c'est-à-dire de tous les États situés au nord du Mein, y compris la Saxe, dans la direction de la Prusse.

(2) Les États de l'Allemagne du Sud, auxquels l'article 4 du traité de Prague accorde le droit de

former une association dont l'union nationale avec la Confédération du Nord demeurerait réservée à un arrangement ultérieur, et qui doit avoir une existence nationale indépendante, n'ont pas encore formé d'association de ce genre et ne sont, à l'exception de la principauté de Liechtenstein, unis jusqu'ici aux États de l'Allemagne du Nord que par le Zollverein.

N° 3. STATISTIQUE GÉNÉRALE DES ÉTATS SECONDAIRES DE L'EUROPE.

ÉTATS.	SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION	RACES.	RELIGIONS.	GOVERNEMENT.	CAPITALE.	ARMÉE.	MARINE.	REVENU.	DETTE.
ITALIE	284,465	24,263,320 (Pop. spéc. 85)	Italienne.	Catholique.	Monar. const.	Florence, 114,363	<i>Pied de guerre.</i> Infanter. 266,000 Cavaler. . . 22,000 Artiller. . . 30,300 Gén. et tr. . 21,300 Carabin. . . 19,500 État-maj. g ^{al} et div. . 17,210 376,310 Réserve. . . 115,000 491,310	Vaiss. blind. 24 Vapeurs. . . 45 Divers. . . . 35 104 Force totale, 30,210 chevaux, 1,321 canons, 20,627 hommes d'équipage.	<i>Recettes.</i> 794,094,162 <i>Dépenses.</i> 911,116,320	5,287,582,451
ESPAGNE	494,946	16,302,625 <i>Poss. d'Asie :</i> 2,679,500 <i>Poss. d'Amér. :</i> 1,832,062 <i>Poss. d'Afrique :</i> 17,071 (1)	Hispanique.	Catholique.	Monar. const.	Madrid, 475,785	Infanter. 169,972 Cavaler. . . 16,824 Artiller. . . 12,626 Génie. . . . 4,016 Gendar. . . 10,911 Divers. . . . 19,912 234,261	122 navires portant 1,264 canons, 23,645 hommes.	728,580,476	3,711,430,918
EMPIRE OTTOMAN . (En Europe et y compris les États tributaires (2)).	519,750 <i>Possess. d'Asie et d'Afrique</i> 4,452,690	15,725,367 <i>États d'Asie :</i> 16,050,000 <i>États d'Afrique :</i> 8,815,000 T ¹ : 40,590,367	Slave. . 7,000,000 Roum. . 4,000,000 Turq. . 1,600,000 Alban. . 1,400,000 Grecq. . 1,300,000 Armén. . 430,000	Grecs . 10,000,000 Mahom. 4,550,000 Armén. . 400,000 Cathol. . 400,000 Divers. . 700,000	Monar. absol.	Constantinople, 715,000 h.	Infanter. 100,800 Cavaler. . . 17,280 Art. et gén. . 9,400 Divers. . . . 21,200 148,680 Réserve . 150,000 Irrégul. . 100,000	48 bâtiments, 34,000 matelots, 1,218 canons.	405,273,750	811,250,000
BELGIQUE	29,455	4,940,570	Franç. . 3,500,000 Germ. . 1,400,000	Catholique.	Monar. const.	Bruxelles, 187,155	Infanter. 74,556 Cavaler. . . 6,530 Artiller. . . 4,347 Gén., etc. . . 839 86,272	"	165,816,290	797,932,764
SUÈDE	441,430	4,114,141	Germanique et finnoise.	Protestante.	Monar. const.	Stockholm, 133,361	Infanter. 105,250 Cavaler. . . 8,660 Art., gén. et train. . . 10,897 124,807	23 bât. à vap. 192 bât. et chaloupes canon., 1,215 canons, 34,578 hommes.	51,263,385	161,952,912
NORVÈGE	318,956	1,701,478	Germanique et finnoise.	Protestante.	Monar. const.	Christiania, 65,513	Arm. act. 12,000	130 bâtiments, 622 canons, 14,754 hommes.	28,128,800	46,147,920
PORTUGAL	94,407	3,987,861 <i>Pos. d'Europe :</i> 363,658 <i>Poss. d'Afrique :</i> 2,403,655 <i>Possess. d'Asie et d'Océanie :</i> 1,406,954 (3)	Hispanique.	Catholique.	Monar. const.	Lisbonne, 224,063	Infanter. 14,471 Cavaler. . . 2,402 Artiller. . . 1,581 Divers. . . . 605 19,059 Gardemun. 1,706 Vétérans. . 3,587 Réserve. . . 4,996	36 bâtiments, 330 canons, 3,278 hommes.	88,741,053	1,060,300,049
PAYS-BAS	35,263	3,735,682 <i>Poss. d'Asie :</i> 19,452,207 <i>Poss. d'Afrique :</i> 120,000 <i>Poss. d'Amér. :</i> 86,703	Germanique.	Protest. 2,006,926 Cathol. . 1,234,000 Israél. . . 65,000 Divers. . . 28,000	Monar. const.	Amsterdam 262,691	Infanter. 44,422 Cavaler. . . 4,705 Artiller. . . 10,201 Gén., etc. . . 1,859 61,187 Troup. col. 27,617	146 bâtiments, 2,166 canons, 7,898 hommes.	231,524,639 <i>Budget des Indes orient. :</i> 233,490,757	2,061,128,120
ÉTAT PONTIFICAL . .	11,770	700,000	Italienne.	Catholique.	Théocratie élect.	Rome, 210,701	Infanter. 7,545 Cavaler. . . 377 Art. et gén. . 968 Gendar. . . 2,216 État-maj. . . 199 11,305	"	<i>Recettes.</i> 34,397,000 <i>Dépenses.</i> 67,156,300	352,301,600
CONF. HELVÉTIQUE.	40,731	2,510,494	Germ. . 1,880,000 Franc. . 490,000 Italienn. 140,000	Protest. 1,477,000 Cathol. . 1,023,000 Divers. . . 11,000	Répub. fédér.	Berne, Zurich, Lucerne.	Arm. rég. 85,470 Réserve. . 47,944 Landwehr. 64,549 197,963	"	<i>Budg. fédéral.</i> 19,188,124	"
DANEMARK	38,115	1,608,095 <i>Colonies :</i> 124,020	Germanique.	Protestante.	Monar. const.	Copenhague, 155,143	<i>En 1865.</i> Infanter. 22,000 Cavaler. . . 3,300 Art. et gén. . 4,200	30 bât. à vapeur, dont 5 cuirassés, 378 canons, 3 bât. à voiles, 36 canons. 90 chal. canonn.	105,800,531	369,910,245
GRÈCE	52,225	1,329,236	Hellénique.	Grecque.	Monar. const.	Athènes, 41,298	<i>En 1862.</i> Armée. . . 11,900	<i>En 1862.</i> 32 bâtiments, 182 canons.	24,937,088	177,000,000

(1) Les colonies espagnoles ont des armées spéciales. La force armée de Cuba se compose de 8 régiments d'infanterie à 2 bataillons, un régiment d'artillerie à 18 batteries, 2 régiments de lanciers, un bataillon d'ingénieurs, et, en outre, de 5 bataillons et de 2 régiments de cavalerie de milices. Porto-Rico a 3 bataillons d'infanterie, une brigade d'artillerie, 8 bataillons de milices, un régiment de cavalerie. Les Philippines ont 9 bataillons d'infanterie, un régiment de cavalerie, 12 batteries d'artillerie, 5 bataillons de milices.

(2) Les États tributaires de la Turquie d'Europe sont la Moldavie, la Valachie, la Serbie. — La Moldavie a une superficie de 47,685 kilomètres carrés, une population de 1,463,927 habitants, de race roumaine et de religion grecque. — La Valachie a une superficie de 73,150 kilomètres carrés, une popu-

lation de 2,400,921 habitants, de race roumaine et de religion grecque. La force armée commune aux deux pays, y compris les gardes des frontières et la gendarmerie, est de 30,000 hommes. Le revenu commun est de 63,666,670. — La Serbie a une superficie de 54,890 kilomètres carrés, une population de 1,078,281 habitants, de race slave et de religion grecque. La force armée est de 125,000 hommes. Le revenu est de 6,882,446.

(3) La force armée des colonies portugaises est, pour les îles du cap Vert, de 2,481 hommes; pour les îles Saint-Thomas et du Prince, de 2,692 hommes; pour Angola, de 7,971 hommes; pour Mozambique, de 1,212 hommes; pour les établissements de l'Inde, de 4,290 hommes; pour Macao, de 456 hommes; pour Timor, de 346 hommes. Total, 19,448 hommes.

N° 4. STATISTIQUE GÉNÉRALE

DÉPARTEMENT.	SUPERFICIE en HECTARES.	NOMBRE des ARRONDIS.	NOMBRE des CANTONS.	NOMBRE des COMMUNES.	CHEF-LIEU ⁽²⁾ .	DIOCÈSE.	COUR D'APPEL.	DIVISION MILITAIRE.	POPULATION.	JEUNES GENS inscrits SUR LES LISTES DE TIRAGE DE LA CLASSE de 1865.	CONTINGENT de chaque DÉPARTEMENT.
AIN	579,897	5	35	446	Bourg.	Belley	Lyon	8 ^e	369,767	3,443	1,054
AISNE	735,200	5	37	837	Laon	Soissons	Amiens	4 ^e	564,597	4,660	1,427
ALLIER	730,837	4	26	317	Moulins	Moulins	Riom	19 ^e	356,432	3,569	1,093
ALPES (BASSES-)	695,419	5	30	255	Digne	Digne	Aix	9 ^e	146,368	1,268	388
ALPES (HAUTES-)	558,961	3	24	189	Gap	Gap	Grenoble	22 ^e	125,100	1,148	351
ALPES-MARITIMES	383,900	3	25	148	Nice	Nice	Aix	9 ^e	194,578	1,664	510
ARDÈCHE	552,665	3	31	335	Privas	Viviers	Nîmes	8 ^e	388,529	3,826	1,172
ARDENNES	523,289	5	31	478	Mézières	Reims	Metz	4 ^e	329,111	2,636	807
ARIÈGE	489,387	3	20	337	Foix	Pamiers	Toulouse	11 ^e	251,850	2,330	713
AUBE	600,139	5	26	448	Troyes	Troyes	Paris	1 ^{re}	262,785	2,096	642
AUDE	631,324	4	31	434	Carcassonne	Carcassonne	Montpellier	11 ^e	283,606	2,371	726
AVEYRON	874,333	5	42	278	Rodez	Rodez	Montpellier	10 ^e	396,025	3,905	1,196
BOUCHES-DU-RHÔNE	510,487	3	27	106	<i>Marseille</i>	Marseille et Aix	Aix	9 ^e	507,112	3,853	1,180
CALVADOS	552,072	6	37	790	Caen	Bayeux	Caen	2 ^e	480,992	3,570	1,093
CANTAL	574,147	4	23	259	Aurillac	Saint-Flour	Riom	20 ^e	240,523	2,327	713
CHARENTE	594,238	5	29	434	Angoulême	Angoulême	Bordeaux	14 ^e	379,081	3,001	919
CHARENTE-INFÉRIEURE	682,569	6	39	480	La Rochelle	La Rochelle	Poitiers	14 ^e	481,060	3,505	1,073
CHER	719,934	3	29	291	<i>Bourges</i>	Bourges	Bourges	19 ^e	323,393	3,374	1,033
CORRÈZE	586,609	3	29	286	Tulle	Tulle	Limoges	21 ^e	310,118	3,214	984
CORSE	874,741	5	61	354	Ajaccio	Ajaccio	Bastia	17 ^e	252,889	2,320	707
CÔTE-D'OR	876,116	4	36	727	Dijon	Dijon	Dijon	7 ^e	384,140	3,111	953
CÔTES-DU-NORD	688,562	5	48	378	Saint-Brieuc	Saint-Brieuc	Rennes	16 ^e	628,676	6,157	1,885
CREUSE	556,830	4	25	261	Guéret	Limoges	Limoges	21 ^e	270,055	2,879	882
DORDOGNE	918,256	5	47	585	Périgueux	Périgueux	Bordeaux	14 ^e	501,687	4,303	1,318
DOUBS	522,755	4	27	640	<i>Besançon</i>	Besançon	Besançon	7 ^e	286,280	2,753	843
DRÔME	652,155	4	28	362	Valence	Valence	Grenoble	8 ^e	326,684	2,948	903
EURE	595,765	5	36	704	Évreux	Évreux	Rouen	2 ^e	398,661	2,941	901
EURE-ET-LOIR	587,430	4	24	429	Chartres	Chartres	Paris	1 ^{re}	290,455	2,490	762
FINISTÈRE	672,112	5	43	283	Quimper	Quimper	Rennes	16 ^e	627,304	6,478	1,984
GARD	583,556	4	38	348	Nîmes	Nîmes	Nîmes	10 ^e	422,107	3,622	1,109
GARONNE (HAUTE-)	628,988	4	39	579	<i>Toulouse</i>	Toulouse	Toulouse	12 ^e	484,081	3,810	1,167
GERS	629,031	5	29	467	Auch	Auch	Agen	13 ^e	298,931	2,327	713
GIRONDE	974,032	6	48	546	<i>Bordeaux</i>	Bordeaux	Bordeaux	14 ^e	667,193	5,028	1,540
HÉRAULT	619,800	4	36	330	<i>Montpellier</i>	Montpellier	Montpellier	10 ^e	409,391	3,304	1,012
ILLE-ET-VILAINE	672,538	6	43	349	<i>Rennes</i>	Rennes	Rennes	16 ^e	584,930	5,582	1,709
INDRE	679,530	4	23	247	Châteauroux	Bourges	Bourges	19 ^e	270,054	2,634	807
INDRE-ET-LOIRE	611,370	3	24	281	<i>Tours</i>	Tours	Orléans	18 ^e	323,572	2,548	780
ISÈRE	828,934	4	45	551	<i>Grenoble</i>	Grenoble	Grenoble	22 ^e	577,748	5,675	1,738
JURA	499,401	4	32	584	Lons-le-Saulnier	Saint-Claude	Besançon	7 ^e	298,053	2,802	858
LANDES	932,131	3	28	333	Mont-de-Marsan	Aire	Pau	13 ^e	300,839	2,907	890
LOIR-ET-CHER	635,092	3	24	296	Blois	Blois	Orléans	18 ^e	269,029	2,497	765
LOIRE	475,962	3	28	321	Montbrison	Lyon	Lyon	8 ^e	517,603	4,910	1,503
LOIRE (HAUTE-)	496,225	3	28	256	Le Puy	Le Puy	Riom	20 ^e	305,521	3,066	939
LOIRE-INFÉRIEURE	687,456	5	45	206	<i>Nantes</i>	Nantes	Rennes	15 ^e	580,207	5,311	1,626
LOIRET	677,119	4	31	348	Orléans	Orléans	Orléans	1 ^{re}	352,757	3,224	987
LOT	521,174	3	29	312	Cahors	Cahors	Agen	12 ^e	295,542	2,536	777

(1) Recensement fait d'après le décret du 11 janvier 1862. — Aux termes du décret, ce tableau sera considéré comme seul authentique pendant
(2) Les chefs-lieux de département qui sont chefs-lieux de division militaire sont marqués en italique. Il faut y ajouter *Bayonne* et *Bastia*, qui

DE LA FRANCE EN 1867 ⁽¹⁾.

DÉPARTEMENT.	SUPERFICIE en HECTARES.	NOMBRE des ARRONDIS.	NOMBRE des CANTONS.	NOMBRE des COMMUNES.	CHEF-LIEU.	DIOCÈSE.	COUR D'APPEL.	DIVISION MILITAIRE.	POPULATION.	JEUNES GENS inscrits SUR LES LISTES DE TIRAGE DE LA CLASSE de 1865.	CONTINGENT de chaque DÉPARTEMENT.
LOT-ET-GARONNE . . .	535,396	4	35	312	Agen	Agen	Agen	15 ^e	332,065	2,319	710
LOZÈRE	516,973	3	24	193	Mende	Mende	Nîmes	10 ^e	137,367	1,350	413
MAINE-ET-LOIRE . . .	712,093	5	34	375	Angers	Angers	Angers	15 ^e	526,012	4,488	1,374
MANCHE	592,838	6	48	643	Saint-Lô	Coutances	Caen	16 ^e	591,421	5,064	1,551
MARNE	818,044	5	32	675	Châlons	Reims et Châlons.	Paris	4 ^e	385,498	3,110	952
MARNE (HAUTE-) . . .	621,968	3	28	550	Chaumont	Langres	Dijon	7 ^e	254,413	2,194	672
MAYENNE	517,063	3	27	274	Laval	Laval	Angers	16 ^e	375,163	3,478	1,065
MEURTHE	609,004	5	29	714	Nancy	Nancy	Nancy	5 ^e	428,643	4,011	1,228
MEUSE	622,787	4	28	588	Bar-le-Duc	Verdun	Nancy	5 ^e	305,540	2,588	792
MORBIHAN	679,781	4	37	234	Vannes	Vannes	Rennes	16 ^e	486,504	4,709	1,442
MOSELLE	536,889	4	27	628	Metz	Metz	Metz	5 ^e	446,457	4,147	1,270
NIÈVRE	681,656	4	25	316	Nevers	Nevers	Bourges	19 ^e	332,814	3,632	1,112
NORD	568,087	7	60	662	Lille	Cambrai	Douai	3 ^e	1,303,380	10,301	3,154
OISE	585,506	4	35	700	Beauvais	Beauvais	Amiens	1 ^{re}	401,417	3,117	954
ORNE	609,729	4	36	511	Alençon	Sées	Caen	2 ^e	423,350	3,345	1,024
PAS-DE-CALAIS	660,563	6	43	903	Arras	Arras	Douai	3 ^e	724,338	6,260	1,917
PUY-DE-DÔME	795,051	5	50	443	Clermont	Riom	Clermont	20 ^e	576,409	5,136	1,573
PYRÉNÉES (BASSES-) . .	762,266	5	40	560	Pau	Bayonne	Pau	13 ^e	436,628	4,101	1,256
PYRÉNÉES (HAUTES-) . .	452,945	3	26	481	Tarbes	Tarbes	Pau	13 ^e	240,179	2,189	670
PYRÉNÉES-ORIENTALES .	412,211	3	17	228	Perpignan	Perpignan	Montpellier	11 ^e	181,763	1,742	533
RHIN (BAS-)	455,345	4	33	543	Strasbourg	Strasbourg	Colmar	6 ^e	577,574	6,226	1,906
RHIN (HAUT-)	410,771	3	29	490	Colmar	Strasbourg	Colmar	6 ^e	515,802	5,394	1,652
RHÔNE	279,039	2	26	259	Lyon	Lyon	Lyon	8 ^e	662,493	5,048	1,546
SAÔNE (HAUTE-)	533,992	3	28	583	Vesoul	Besançon	Besançon	7 ^e	317,183	3,095	948
SAÔNE-ET-LOIRE	855,174	5	48	585	Mâcon	Autun	Dijon	8 ^e	582,137	5,580	1,709
SARTHE	620,668	4	33	391	Le Mans	Le Mans	Angers	18 ^e	466,155	3,902	1,195
SAVOIE	575,920	4	28	331	Chambéry	Chambéry	Chambéry	22 ^e	275,039	2,722	833
SAVOIE (HAUTE-)	431,715	4	27	309	Annecy	Annecy	Chambéry	22 ^e	267,496	3,023	926
SEINE	47,550		20	81	Paris	Paris	Paris	1 ^{re}	1,953,660	12,390	3,794
SEINE-INFÉRIEURE	603,329	5	50	761	Rouen	Rouen	Rouen	2 ^e	789,988	6,290	1,926
SEINE-ET-MARNE	573,635	5	29	527	Melun	Meaux	Paris	1 ^{re}	352,312	3,000	919
SEINE-ET-OISE	560,365	6	36	684	Versailles	Versailles	Paris	1 ^{re}	513,073	4,027	1,233
SÈVRES (DEUX-)	599,989	4	31	355	Niort	Poitiers	Poitiers	15 ^e	328,817	3,084	944
SOMME	616,120	5	41	832	Amiens	Amiens	Amiens	3 ^e	572,646	4,947	1,515
TARN	574,216	4	35	315	Alby	Alby	Toulouse	12 ^e	353,633	3,014	923
TARN-ET-GARONNE	372,016	3	24	192	Montauban	Montauban	Toulouse	12 ^e	232,551	1,626	498
VAR	608,325	3	27	142	Draguignan	Fréjus	Aix	9 ^e	315,526	2,155	660
VAUCLUSE	354,771	4	22	149	Avignon	Avignon	Nîmes	9 ^e	268,255	2,298	704
VENDÉE	670,350	3	30	296	Napoléon-Vendée	Luçon	Poitiers	15 ^e	395,695	3,911	1,198
VIENNE	697,037	5	31	296	Poitiers	Poitiers	Poitiers	18 ^e	322,028	2,869	879
VIENNE (HAUTE-)	551,658	4	27	199	Limoges	Limoges	Limoges	21 ^e	319,595	3,435	1,052
VOSGES	607,996	5	30	546	Épinal	Saint-Dié	Nancy	5 ^e	415,485	3,968	1,215
YONNE	742,804	5	37	482	Auxerre	Sens	Paris	1 ^{re}	370,305	3,366	1,031
89 départements.	54,305,141	373	2,919	37,563	89 chefs-lieux	84 diocèses	28 cours d'appel	22	37,382,225	172,651	100,000 ⁽³⁾

cinq ans, à partir du 1^{er} janvier 1862.

sont chefs-lieux d'arrondissement et chefs-lieux de division militaire. — ⁽³⁾ La proportion entre le nombre des inscrits et le chiffre du contingent est de 30.7230 sur 100.

N° 5. BUDGET GÉNÉRAL DE LA FRANCE POUR 1868.

DÉPENSES

BUDGET ORDINAIRE.	
1. Dette publique (1).	464,634,283
2. Dotations et dépenses des pouvoirs législatifs	37,983,500
3. Services des ministères.	776,008,434
4. Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.	232,843,124
5. Remboursements, restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.	12,341,500
6. Gouvernement général de l'Algérie.	14,702,000
7. Supplément à la dotation de la Légion d'honneur.	10,262,780
TOTAL (2).	1,548,775,621

(1) La dette publique se compose de : 1° dette consolidée, 340,866,408 francs; 2° intérêts de capitaux remboursables à divers titres, et principalement de la dette flottante, 35,309,336 francs; 3° dette viagère, 88,458,539 francs, dont 60,000,000 environ pour pensions civiles et militaires.

(2) Il faut ajouter à ce chiffre environ 300,000,000 pour le budget extraordinaire et les crédits supplémentaires de l'année 1867.

RECETTES

BUDGET ORDINAIRE.	
1. Contributions directes (fonds pour dépenses générales)	325,691,200
2. Enregistrement, timbre et domaines	733,675,416
3. Produits des forêts.	10,337,169
4. Douanes et sels.	147,367,000
5. Contrib. ind. (sucres, boissons, tabacs, poudres, etc.)	591,959,000
6. Postes.	81,752,000
7. Retenues pour le service des pensions civiles.	14,593,300
8. Produits universitaires.	3,664,621
9. Recettes diverses.	45,756,679
10. Revenus de l'Algérie.	18,655,200
TOTAL.	1,973,451,585
EXCÉDANT DE RECETTES.	424,675,964

SERVICES DES MINISTÈRES.

1. Ministère d'État.	15,121,500
2. — de la justice et des cultes.	81,560,221
3. — des affaires étrangères.	12,933,200
4. — de l'instruction publique.	21,920,821
5. — de l'intérieur.	57,997,815
6. — de l'agriculture, du commerce et des travaux publics (dépenses ordinaires et extraordinaires).	71,855,803
7. — de la guerre.	348,131,238
8. — de la marine; service de la marine et des colonies.	148,051,482
9. — des finances.	18,436,354
TOTAL.	776,008,434

3. États-majors.	22,018,657
4. Gendarmerie impériale.	27,655,360
5. Recrutement et réserve.	619,000
6. Justice militaire.	1,265,727
7. Solde et entretien des troupes.	238,952,682
8. Habillement et campement.	18,535,172
9. Lits militaires.	4,971,056
10. Transports généraux.	2,589,450
11. Remonte générale.	5,168,000
12. Harnachement.	607,993
13. Solde de non-activité et solde de réformé.	563,000
14. Secours.	1,733,000
15. Dépôt général de la guerre.	144,500
16. Matériel de l'artillerie.	6,643,000
17. Matériel du génie.	9,351,890
18. Écoles militaires.	3,001,208
19. Invalides de la guerre.	1,722,205
20. Dépenses secrètes.	50,000
TOTAL.	348,131,238

SERVICES DU MINISTÈRE DE LA GUERRE.

1. Administration centrale (personnel).	1,988,338
2. Administration centrale (matériel).	551,000

N° 6. CORPS D'ARMÉE, DIVISIONS ET SUBDIVISIONS MILITAIRES.

SIÈGES DES CORPS D'ARMÉE.	Nos des Divisions.	SIÈGES DES DIVISIONS.	Nos des Subdivisions.	SUBDIVISIONS.		SIÈGES DES CORPS D'ARMÉE.	Nos des Divisions.	SIÈGES DES DIVISIONS.	Nos des Subdivisions.	SUBDIVISIONS.	
				DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.					DÉPARTEMENTS.	CHEFS-LIEUX.
1 ^{er} CORPS D'ARMÉE à Paris. M. LE MARÉCHAL CANROBERT.	1 ^{re}	PARIS.	1	Seine.	Paris.	5 ^e CORPS D'ARMÉE à Tours. M. LE MARÉCHAL BARAGUEY D'HILLIERS.	15 ^e	NANTES.	1	Loire-Inférieure.	Nantes.
			2	Seine-et-Oise.	Versailles.				2	Maine-et-Loire.	Angers.
			3	Oise.	Beauvais.				3	Deux-Sèvres.	Niort.
			4	Seine-et-Marne.	Melun.				4	Vendée.	Napoléon-Vendée.
			5	Aube.	Troyes.				1	Ille-et-Vilaine.	Rennes.
			6	Yonne.	Auxerre.				2	Morbihan.	Vannes.
			7	Loiret.	Orléans.				3	Finistère.	Brest.
			8	Eure-et-Loir.	Chartres.				4	Côtes-du-Nord.	Saint-Brieuc.
			1	Seine-Inférieure.	Rouen.				5	Manche.	Cherbourg.
			2	Eure.	Évreux.				6	Mayenne.	Laval.
2 ^e CORPS D'ARMÉE à Lille. M. LE MARÉCHAL N.	3 ^e	LILLE.	1	Nord.	Lille.	6 ^e CORPS D'ARMÉE à Toulouse. M. LE GÉNÉRAL DE GOYON.	11 ^e	PERPIGNAN.	1	Pyrénées-Orientales.	Perpignan.
			2	Pas-de-Calais.	Arras.				2	Ariège.	Foix.
			3	Somme.	Amiens.				3	Aude.	Carcassonne.
			1	Marne.	Châlons-sur-Marne.				1	Haute-Garonne.	Toulouse.
			2	Aisne.	Laon.				2	Tarn-et-Garonne.	Montauban.
3 ^e CORPS D'ARMÉE à Nancy. M. LE MARÉCHAL FOREY.	5 ^e	METZ.	1	Moselle.	Metz.	7 ^e CORPS D'ARMÉE à Alger. M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.	1 ^{re}	ALGER.	1	Alger.	
			2	Meuse.	Verdun.				2	Delys.	
			3	Meurthe.	Nancy.				3	Aumale.	
			4	Vosges.	Épinal.				4	Médéah.	
			1	Bas-Rhin.	Strasbourg.				1	Milianah.	
4 ^e CORPS D'ARMÉE à Lyon. M. LE GÉNÉRAL COUSIN MONTAUBAN, COMTE DE PALIKAO.	8 ^e	LYON.	1	Rhône.	Lyon.	2 ^e	ORAN.	1	Oran.		
			2	Loire.	Saint-Étienne.			2	Mostaganem.		
			3	Saône-et-Loire.	Chalon-sur-Saône.			3	Sidi-bel-Abbès.		
			4	Ain.	Bourg.			4	Mascara.		
			5	Drôme.	Valence.			1	Tlemcen.		
5 ^e CORPS D'ARMÉE à Nancy. M. LE MARÉCHAL FOREY.	6 ^e	STRASBOURG.	1	Haut-Rhin.	Colmar.	3 ^e	CONSTANTINE.	1	Bone.		
			2	Haut-Rhin.	Colmar.			2	Batna.		
			1	Doubs.	Besançon.			3	Sétif.		
			2	Jura.	Lons-le-Saulnier.						
			3	Côte-d'Or.	Dijon.						
6 ^e CORPS D'ARMÉE à Toulouse. M. LE GÉNÉRAL DE GOYON.	12 ^e	TOULOUSE.	1	Jura.	Lons-le-Saulnier.	1 ^{re}	ALGER.	1	Alger.		
			2	Côte-d'Or.	Dijon.			2	Delys.		
			3	Côte-d'Or.	Dijon.			3	Aumale.		
			4	Haute-Marne.	Chaumont.			4	Médéah.		
			5	Haute-Saône.	Vesoul.			1	Milianah.		
7 ^e CORPS D'ARMÉE à Alger. M. LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON.	17 ^e	BASTIA.	1	Corse.	Bastia.	2 ^e	ORAN.	1	Oran.		
			2	Corse.	Bastia.			2	Mostaganem.		
			3	Corse.	Bastia.			3	Sidi-bel-Abbès.		
			4	Corse.	Bastia.			4	Mascara.		
			1	Corse.	Bastia.			1	Tlemcen.		
8 ^e CORPS D'ARMÉE à Lyon. M. LE GÉNÉRAL COUSIN MONTAUBAN, COMTE DE PALIKAO.	20 ^e	CLERMONT.	1	Puy-de-Dôme.	Clermont-Ferrand.	3 ^e	CONSTANTINE.	2	Bone.		
			2	Haute-Loire.	Le Puy.			3	Batna.		
			3	Cantal.	Aurillac.			4	Sétif.		
			1	Isère.	Grenoble.						
			2	Hautes-Alpes.	Gap.						
9 ^e CORPS D'ARMÉE à Lyon. M. LE GÉNÉRAL COUSIN MONTAUBAN, COMTE DE PALIKAO.	22 ^e	GRENOBLE.	1	Savoie.	Chambéry.	4 ^e	CONSTANTINE.	1	Bone.		
			2	Hautes-Alpes.	Gap.			2	Batna.		
			3	Savoie.	Chambéry.			3	Sétif.		
			4	Haute-Savoie.	Annecy.						
			1	Haute-Savoie.	Annecy.						

N° 7. TABLEAU GÉNÉRAL DE L'EFFECTIF EN HOMMES ET EN CHEVAUX DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1866 (A).

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	HOMMES.							CHEVAUX			OBSERVATIONS.		
	CADRES DES RÉGIM., BATAILL., ESCAD., COMP. OU BATTERIES.						TOTAL des HOMMES.	D'OFFICIERS	DE TROUPE.	TOTAL.			
	Officiers.	Sous-offic. et employés y assimilés	Caporaux et brigadiers.	Soldats hors rang, tambours et trompettes	Enfants de troupe.	TOTAL des cadres.						SOLDATS.	
TROUPES FRANÇAISES.	États-majors.	3,799	918	"	"	"	4,717	"	4,717	520	"	520	(1) Il faut y ajouter l'effectif de la garde de Paris, qui est de 2,856 hommes et de 663 chevaux. (2) Dont, pour les divisions territoriales de l'intérieur. 332,678 Et pour l'Algérie. . . 56,926 (3) Dont, pour les divisions territoriales de l'intérieur. 62,576 Et pour l'Algérie. . . 15,896 (Voir le tableau n° 17.)
	Escadron des cent-gardes.	13	18	28	12	"	71	150	221	27	152	179	
	Esc. des gendarm. d'élite.	6	11	16	2	2	35	101	136	11	130	141	
	Garde impériale.	1,224	2,085	2,615	2,263	493	8,187	19,888	28,075	805	6,663	7,468	
	Gendarmerie.	665	1,357	2,479	4	488	4,505	15,832	20,337	725	13,240	13,965	
	Infanterie.	9,515	18,119	22,263	13,588	2,593	63,485	154,265	217,750	189	"	189	
	Cavalerie.	3,165	3,756	5,187	4,269	725	16,377	33,497	49,872	4,961	28,838	33,199	
	Artillerie.	1,366	3,098	2,718	4,062	496	11,244	22,435	33,679	2,203	11,052	13,255	
	Génie.	253	561	568	533	112	1,915	5,043	6,958	63	684	747	
	Équipages militaires.	318	425	576	742	61	2,061	2,661	4,722	338	4,036	4,374	
Vétérans.	6	12	16	4	4	38	194	232	"	"	"		
Services administratifs.	2,010	641	615	124	42	3,590	5,849	9,439	160	"	160		
TOTAL.	22,340	31,001	37,081	25,603	4,996	116,225	259,915	376,138	10,002	64,795	74,197		
TROUPES ÉTRANGÈRES.	Légion étrangère.	90	172	215	132	25	609	1,440	2,049	37	20	57	
	Corps indigènes d'Algérie	675	954	1,227	639	120	3,495	7,920	11,415	626	2,992	3,618	
TOTAL GÉNÉRAL (1).	23,105	32,127	38,723	26,374	5,140	120,329	269,275	389,604 (2)	10,665	67,807	78,472 (3)		

N° 8. DÉCOMPOSITION DE L'EFFECTIF DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1866.

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	HOMMES.	CHEVAUX.	ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	HOMMES.	CHEVAUX.				
ÉTATS-MAJORS.	Maréchaux, officiers généraux, supérieurs et autres d'état-major.	1,128	140	CAVALERIE.	52 régiments à 5 escadrons (4), dont 10 de cuirassiers, 12 de dragons, 8 de lanciers, 12 de chasseurs, 8 de hussards.	43,285	29,825		
	Intendance militaire.	304	80		3 régiments de chasseurs d'Afrique à 6 escadr.	3,378	2,975		
	État-major des places.	717	20		École de cavalerie	242	936		
	— particulier de l'artillerie	1,469	40		Vétérinaires, dépôts et compagnies de remonte (9 comp.) (5)	2,967	63		
	— du génie.	1,099	240		TOTAL.	49,872	33,799		
TOTAL.	(1) 4,717	520							
MAISON DE L'EMPEREUR.	Escadron des cent-gardes à cheval.	221	179	ARTILLERIE.	19 régiments (28 batteries à cheval, 90 montées, 60 à pied) (6).	27,506	10,761		
	Escadron de gendarmes d'élite.	136	141		1 régiment de pontonniers à 10 compagnies (7).	1,414	111		
GARDE IMPÉRIALE.	Infanterie.	7 régiments (3 de grenadiers et 4 de voltigeurs) à 3 bat. de 7 comp.	14,972		"	10 compagnies d'ouvriers (8).	880	12	
		1 régiment de zouaves à 2 bataillons de 7 compagnies.	1,389		"	1 compagnie d'armuriers (9)	104	6	
		1 bataillon de chasseurs à pied de 10 compagnies	996		"	6 escadrons du train à 4 compagnies (10).	3,255	2,365	
		TOTAL.	17,357	"	5 compagnies de canoniers-artificiers.	520	"		
Cavalerie.	6 régiments (1 de carabiniers, 1 de cuirassiers, 1 de dragons, 1 de lanciers, 1 de guides et 1 de chasseurs) à 6 escadrons.	6,091	4,638	GÉNIE.	3 régiments à 45 compagnies, dont 3 de sapeurs conducteurs (11).	6,804	747		
		TOTAL.	6,091		4,638	1 compagnie d'ouvriers (12).	154	"	
Gendarmerie.	1 régiment à pied à 2 bataillons de 6 compagnies.	1,117	"	ÉQUIPAGES MILITAIRES..	Parcs de construction et de réparation.	66	11		
		Artillerie.	1 rég. d'artillerie monté de 6 batt.		1,318	855	5 escadrons à 12 compagnies (13).	4,161	4,363
					1 rég. d'artillerie à cheval de 6 bat.	1,114	1,045	4 compagnies d'ouvriers (14).	495
Équipages militaires: 1 escadron de 3 comp.	1 escadron du train de 2 compagn.	210	162	TOTAL.	4,722	4,374			
		TOTAL.	2,642	2,062	VÉTÉRANS.	2 compagnies (1 de sous-offic., 1 de fusiliers).	232	"	
GENDARMERIE..	26 légions ou 92 compagnies départementales.	19,445	13,442	SERVICES ADMINISTRATIFS	Aumôniers.	58	"		
		1 légion ou 4 compagnies d'Afrique	731		523	Hôpitaux.	Officiers de santé.	761	80
		1 compagnie de gendarmes vétérans.	161		"	Officiers et adjudants d'administr.	307	"	
TOTAL.	20,337	13,965	Infirmiers.		3,329	"			
INFANTERIE	100 régiments de ligne (2) à 3 batail. de 6 comp., et un dépôt de 4 comp.	192,793	108		Substances militaires.	Officiers et adjudants d'administr.	325	70	
		20 bataillons de chasseurs à pied à 10 comp.	14,120		"	Habillement et campement	Ouvriers d'administration.	3,000	"
		3 régiments de zouaves à 3 batail. de 9 comp.	8,358		60	Bureaux de l'intendance militaire.	Officiers et adjudants d'administr.	75	10
		3 bataillons d'infant. légère d'Afrique à 5 comp.	1,614		21	— de la justice militaire	Ouvriers d'administration.	400	"
		7 compagnies de discipline (3).	875		"	TOTAL.	1,100	"	
TOTAL.	217,760	189			84	"			
				TOTAL.	(15) 9,439	160			
				CORPS ÉTRANGERS.	Légion étrangère: 1 régiment d'infanterie à 3 bat.	2,049	57		
					3 régiments de tirailleurs algériens à 4 bataillons.	7,926	156		
					3 — de spahis à 6 escadrons	3,489	3,462		
				TOTAL.	13,464	3,675			
				TOTAL GÉNÉRAL.	389,604	78,472			

(A) L'organisation de l'armée française devant être modifiée complètement par une loi nouvelle, nous avons jugé inutile de rectifier les tableaux n° 7, 8 et 17.
 (1) Dont 592 employés en Algérie.
 (2) Dont 6 employés en Algérie, formant un total de 13,375 hommes.
 (3) En Algérie.
 (4) Dont 3 en Algérie, formant 3,378 hommes. — Les régiments de chasseurs et de hussards ont 6 escadrons.
 (5) Dont 3 en Algérie.
 (6) Dont en Algérie 1 régiment monté.

(7) Dont 2 en Algérie.
 (8) Dont 2 en Algérie.
 (9) En Algérie.
 (10) Dont une en Algérie à 9 compagnies.
 (11) Dont 6 en Algérie.
 (12) Dont un détachement en Algérie.
 (13) Dont 3 escadrons à 12 compagnies en Algérie.
 (14) Dont une en Algérie.
 (15) Dont 2,709 hommes en Algérie.

N° 9. ÉTAT DES PLACES FORTES DE LA FRANCE.

DÉPARTEMENT.	PLACES.	CLASSEMENT (1).	CONTENANCE		OBSERVATIONS.
			EN HOMMES.	ENCHEVAUX.	
PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.					
SEINE	PARIS (enceinte, ouvrages détachés, postes-casernes)	1 ^{re} classe (2).	41,679	3,226	Les ouvrages détachés sont : forteresse de Vincennes, redoutes de St-Maur, forts de Nogent, de Rosny, de Noisy, de Romainville, d'Aubervilliers, de l'Est (St-Denis), de la Double-Couronne du Nord (St-Denis), de la Briche (St-Denis), forteresse du mont Valérien, forts d'Issy, de Vanvres, de Montrouge, de Bicêtre, d'Ivry et de Charenton. Ces ouvrages sont comptés, mais pour mémoire seulement, comme étant de première classe. Il faut y ajouter, pour le casernement, les casernes de Bercy, de Belleville, de St-Denis, de Courbevoie, de Rueil, de St-Cloud, de Sèvres, et dix postes-casernes.
DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.					
SEINE-INFÉRIEURE	Le Havre	2 ^e classe.	996	»	Le nouveau système de défense du Havre se compose : du Réduit, des forts de la Floride, de la redoute de Provence et des forts Ste-Adresse et Tourneville. Y compris la ville pour le casernement.
	Château de Dieppe	Poste.	681	»	
	Batteries de Mers, de la Douane et du Tréport	Idem.	200	»	
CALVADOS	Château de Caen	Idem.	1,574	»	Y compris la ville pour le casernement.
TROISIÈME DIVISION MILITAIRE.					
SOMME	Citadelle d'Amiens	Idem.	1,255	305	Y compris la ville pour le casernement.
	Péronne	1 ^{re} classe.	709	»	L'ouvrage à couronne de Paris est classé comme la place.
	Arras	1 ^{re} id.	3,973	393	L'ouvrage détaché de Ste-Catherine est classé comme poste.
	Aire et fort Saint-François	1 ^{re} id.	1,537	422	Les lunettes de Béthune et du Bassin sont classées comme postes.
	Saint-Omer (moins les ouvrages détachés)	1 ^{re} id.	2,966	383	Les ouvrages détachés de la place sont classés comme postes. Ce sont : les redoutes du Nord, le fort des Quatre-Moulins, le fort de la Batterie, les ouvrages à cornes de Lizel, les forts des Vaches et de Notre-Dame de Grâce, la lunette St-Michel.
PAS-DE-CALAIS	Calais (ville et citadelle, moins les ouvrages détachés)	1 ^{re} id.	1,533	48	Les ouvrages détachés de la place sont classés comme postes. Ce sont : la redoute des Crabes, le fort de Nieulay, la redoute des Salines, le fort Lapin, l'ouvrage à cornes des Dunes, le fort Risban.
	Montreuil (citadelle)	2 ^e id.	494	»	
	LILLE (ville et citadelle)	1 ^{re} id.	3,855	556	L'ouvrage détaché dit redoute de Canteleu est classé comme poste.
	Bergues	1 ^{re} id.	1,020	»	Les ouvrages détachés dits fort Suisse et fort Lapin sont classés comme postes.
	Fort François	Poste.			
	Dunkerque	1 ^{re} classe.	2,012	76	Les ouvrages détachés dits fort Louis, redoute de Bernard Slet, fort Risban, sont classés comme postes.
	Gravelines	1 ^{re} id.	650	»	
	Fort Philippe	Poste.	»	»	
NORD	Douai et fort de Scarpe	1 ^{re} classe.	4,584	566	Les ouvrages détachés sont classés comme la place.
	Cambrai (ville et citadelle)	1 ^{re} id.	2,755	719	
	Bouchain	2 ^e id.	636	»	Les ouvrages détachés sont classés comme la place.
	Valenciennes (ville et citadelle)	1 ^{re} id.	2,966	474	La lunette Dampierre est classée comme la place.
	Condé	1 ^{re} id.	1,425	258	Les ouvrages détachés sont classés comme postes.
	Maubeuge	1 ^{re} id.	1,889	456	Les redoutes de Falize, du Tilleul et d'Asvent sont classées comme postes ; les ouvrages du camp retranché et la lunette St-Lazare ne sont pas classés.
	Landrecies	1 ^{re} id.	1,007	122	
QUATRIÈME DIVISION MILITAIRE.					
AISNE	Château de Guise	Poste.	158	70	
	Citadelle de Laon	Idem.	1,352	490	Y compris la ville pour le casernement.
	La Fère	2 ^e classe.	1,560	474	L'ouvrage détaché de St-Firmin est classé comme la place.
	Soissons	1 ^{re} id.	1,730	»	L'ouvrage détaché de St-Jean est classé comme la place.
	Mézières	1 ^{re} id.	1,123	574	La lunette de Bertancourt est classée comme poste.
ARDENNES	Sedan (place et enceinte de Torcy)	1 ^{re} id.	2,773	167	
	Rocroy	1 ^{re} id.	1,707	146	Les ouvrages détachés sont classés comme postes.
	Charlemont, les Givets et Mont-d'Hairs	1 ^{re} id.	3,135	268	Les ouvrages détachés des Givets sont classés comme postes.
MARNE	Vitry-le-François	2 ^e id.	425	85	
CINQUIÈME DIVISION MILITAIRE.					
MEUSE	Verdun (ville et citadelle)	1 ^{re} id.	4,196	714	
	Montmédy	1 ^{re} id.	932	110	Médy-Haut est de première classe, Médy-Bas de deuxième.
	METZ	2 ^e id.			
		1 ^{re} id.	11,120	862	Les ouvrages détachés sont de première classe, excepté la lunette Miolis qui est classée comme poste.
MOSELLE	Bitche (château et nouvelles fortificat.)	1 ^{re} id.	833	»	
	Thionville	1 ^{re} id.	2,892	726	
	Longwy	1 ^{re} id.	2,634	221	
	Toul	2 ^e id.	1,908	767	
MEURTHE	Marsal	2 ^e id.	2,072	156	Les ouvrages d'Harancourt et d'Orléans sont classés comme la place.
	Phalsbourg	2 ^e id.	1,722	88	
SIXIÈME DIVISION MILITAIRE.					
BAS-RHIN	STRASBOURG (ville et citadelle)	1 ^{re} id.	10,044	1,185	
	La Petite-Pierre	2 ^e id.	180	»	
	Lichtenberg	Poste.	138	»	
	Schelestadt	2 ^e classe.	1,505	332	Les ouvrages détachés sont compris dans le classement.
	Neuf-Brisach	1 ^{re} id.	1,642	280	
HAUT-RHIN	Fort Mortier	Poste.			
	Belfort (ville et château)	1 ^{re} classe.	2,525	470	Ce camp comprend les forts de la Justice et de la Miotte avec les branches de jonction.
	Belfort (camp retranché)	Poste.			

(1) Les places fortes et points fortifiés de la France ne sont pas classés dans l'ordre de leur importance et de leur grandeur, mais dans l'ordre des servitudes que leur conservation impose aux immeubles qui les avoisinent. Ces servitudes ont été réglées par les lois des 10 juillet 1791 et 16 juillet 1819, par l'ordonnance royale du 1^{er} août 1821 et par la loi du 10 juillet 1851. Cette dernière loi a réduit le clas-

sement des places à deux séries : la 1^{re} comprenant les places de première classe, la 2^e comprenant les places de deuxième classe et les postes.
(2) Ce classement n'est indiqué ici que pour mémoire, car la loi du 3 août 1841 a posé des règles spéciales pour l'application des servitudes aux fortifications de Paris.

DÉPARTEMENT.	PLACES.	CLASSEMENT.	CONTENANCE		OBSERVATIONS.
			EN HOMMES.	EN CHEVAUX.	
SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.					
DOUBS.	BESANÇON (ville, citadelle et ouvrages détachés)	1 ^{re} classe.	5,186	739	Ces ouvrages sont les forts de Chaudanne et Brégille, les lunettes Beauregard, de Charmont, de Battant, et les défenses des portes Taillée et Malpas. Les restes des fortifications de la ville et de l'ancienne citadelle ne sont pas classés.
	Château de Montbéliard.	Poste.	867	90	
	Forts de Joux et de Larmont.	Idem.	326	154	
HAUTE-MARNE.	Citadelle de Langres.	1 ^{re} classe.	2,609	"	Y compris les branches de jonction.
CÔTE-D'OR.	Langres (la ville)	2 ^e id.	2,372	583	
	Auxonne.	2 ^e id.	741	26	
JURA.	Forts de Salins.	Poste.	3,080	"	Ces forts sont St-André et Belin.
	Les Rousses.	1 ^{re} classe.			
HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.					
RHÔNE.	LYON (ville, forts et autres ouvrages défensifs)	1 ^{re} id.	9,658	327	Le système des fortifications de Lyon se compose : 1 ^o sur la Saône, du fort et de la lunette de Ste-Foy, du fort St-Irénée, de l'enceinte de Fourvières, du fort Loyasse et de sa lunette, du fort de Vaise, du fort de la Duchère; 2 ^o entre le Rhône et la Saône, du fort St-Jean et de l'enceinte de la Croix-Rousse, du fort de Caluire, du fort Montessuy et de ses redoutes; 3 ^o sur le Rhône, de la lunette du Rhône, du fort de la Tête-d'Or, de la lunette des Charpennes, du fort des Brotteaux, du fort de la Part-Dieu, du fort et de la lunette de Villeurbanne, du fort de la Motte, du fort du Colombier, du fort de la Vitriolerie, enfin de l'enceinte et du canal qui relie tous ces forts. Cette dernière enceinte, celle de la Croix-Rousse et le fort St-Jean ne sont pas classés.
AIN.	Fort-l'Écluse.	Poste.	292	"	
	Pierre-Châtel.	Idem.	460	"	
	Fort-les-Bancs.	Idem.	"	"	
NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE.					
BASSES-ALPES.	Sisteron.	Idem.	64	"	Y compris les retranchements de la porte de la Saumerie.
	Tournoux.	1 ^{re} classe.	500	"	
	Fort Saint-Vincent.	Poste.	41	"	
	Colmars.	2 ^e classe.	152	"	Y compris les forts de France et de Savoie.
	Entrevaux.	2 ^e id.	218	"	
	Toulon (ville et port, fort Lamalgue).	1 ^{re} id.			Y compris la communication de la ville au fort Lamalgue et les fronts de l'enceinte de Castigneau. Le fort St-Louis, la batterie du cap Lamalgue et la Grosse-Tour ne sont pas classés.
	Toulon (ouvrages détachés).	Postes.	3,925	"	Ce sont les forts Malbousquet, du Petit-St-Antoine, du Grand-St-Antoine, la tour de Lhubac, l'ouvrage du Pas-de-Layrac, le retranchement du Pas-de-Leydet, l'ouvrage du Pas-de-la-Masque, la Tour de la Croix-Faron, les forts Faron, d'Artigues, Ste-Catherine et du Cap-Brun.
VAR.	Toulon (forts et ouvrages de la rade et de la presqu'île Cepet).	Postes.			Ce sont les forts Ste-Marguerite et de la Croix-des-Signaux, la batterie de la Carraque, les forts St-Elme, Balaguier, de l'Aiguillette et du Petit-Gibraltar ou fort Napoléon.
	Forts des îles d'Hyères.	2 ^e classe.	406	"	Ce sont le fort de la Vigie, le château de Lestissac et le fort Portman dans l'île de Portcros; les forts du Petit et du Grand-Langoustier, le château de Porquerolles et le fort de Licastre dans l'île de Porquerolles. Les autres batteries ne sont pas classées.
BOUCHES-DU-RHÔNE.	Citadelle de Saint-Tropez.	Poste.	97	"	
	Antibes et fort Carré.	1 ^{re} classe.	1,191	"	
	Fort Sainte-Marguerite.	Poste.	183	"	
	Fort Brégançon.	Idem.	"	"	
	Forts de Marseille.	Idem.	2,365	"	Y compris la ville pour le casernement. Les forts de Marseille sont: St-Nicolas, St-Jean et Notre-Dame de la Garde. Le château d'If et les ouvrages des îles Pomègue et Ratonneau ne sont pas classés.
	Fort de Bouc.	Idem.	124	"	
ALPES-MARITIMES.	Nice et le Château.	?	"	"	
	Villefranche et fort Montalban.	?	"	"	
DIXIÈME DIVISION MILITAIRE.					
HÉRAULT.	Citadelle de Montpellier.	Idem.	2,717	88	Y compris la ville pour le casernement.
	Forts de Cette et de la presqu'île de Cette.	Idem.	875	"	Ces ouvrages sont la citadelle Richelieu, le fort St-Louis, le fort St-Pierre, le fort Butte-Ronde, les redoutes et le retranchement des Salins, et le retranchement de la Peyrade.
GARD.	Fort Brescou.	2 ^e classe.	368	"	
	Aigues-Mortes.	2 ^e id.	131	"	Les restes des fortifications de la ville ne sont pas classés.
ONZIÈME DIVISION MILITAIRE.					
PYRÉNÉES-ORIENTALES	PERPIGNAN (ville et citadelle).	1 ^{re} id.	3,461	100	
	Château de Salces.	Poste.	424	"	Ce sont le fort Carré, la tour de l'Étoile, la redoute du Palat, le fort St-Elme et le fort Miradoux.
	Collioure (ses ouvrages détachés).	Idem.			Ces forts sont les redoutes de la presqu'île, de Béar et de Mailly et le fort du Fanal.
	Forts de Port-Vendres.	Idem.	104	"	
	Bellegarde.	1 ^{re} classe.	394	"	
	Redoute du Perthus.	Poste.	90	"	
	Fort-les-Bains.	Idem.	281	"	
	Pratz de Mollo et fort Lagarde.	2 ^e classe.	859	"	
	Mont-Louis.	1 ^{re} id.	354	"	
AUDE.	Villefranche.	1 ^{re} id.	"	"	
	Tour de la Nouvelle.	Poste.	"	"	
TREIZIÈME DIVISION MILITAIRE.					
BASSES-PYRÉNÉES.	BAYONNE (ville, citadelle, enceinte et réduit).	1 ^{re} classe.	2,871	101	La douzième division militaire ne renferme pas de places fortes.
	Bayonne (camp retranché de Mousse-rolles).	2 ^e id.	"	"	Les ouvrages de Puiloran et du camp retranché de Marrac ne sont pas classés.
	Fort Socoa.	Poste.	53	"	
	Le Portalet.	Idem.	156	"	
	Saint-Jean-Pied-de-Port.	1 ^{re} classe.	497	"	Les redoutes de Picocoury, de Cruchemendy, de Gosselon-Mendy et d'Yspoure ne sont pas classées.
HAUTES-PYRÉNÉES.	Château de Lourdes.	Poste.	138	"	
LANDES.					
QUATORZIÈME DIVISION MILITAIRE.					
GIRONDE.	Citadelle de Blaye.	Idem.	854	"	
	Forts Paté et Médoc.	Idem.	"	"	
	Pointe de Grave.	Idem.	"	"	

DÉPARTEMENT.	PLACES.	CLASSEMENT.	CONTENANCE		OBSERVATIONS.
			EN HOMMES.	EN CHEVAUX.	
CHARENTE-INFÉRIEURE	Fort Royan	Poste.	»	»	Ce sont les forts du Vergeroux, Lupin, Vasou ou la Pointe, Fouras, l'Aiguille, de l'île Madame, et la redoute de Treuil. Les forts de Piédemont, Chaigneau et les autres batteries ne sont pas classés.
	Rochefort	2 ^e classe.	402	»	
	Forts de la Charente	Poste.			
	Fort d'Énet	Idem.	»	»	Ce sont le fort La Prée, la redoute du Martray, la redoute de Sablanceau et la redoute des Portes. Les ouvrages détachés de La Rochelle sont classés comme postes. Ce sont : les batteries de la pointe des Minimes et le Chef de Baye.
	Île d'Aix (bourg, fort de la rade et fort Liedot)	1 ^{re} classe.	282	»	
	Île d'Aix (batteries de Coup de Pont et de Fougères)	Poste.			
	Château de l'île d'Oléron	1 ^{re} classe.			
	Forts des Saumonards et de Boyardville (île d'Oléron)	Poste.	866	»	
	Fort Boyard	Idem.			
	Fort Chapus	Idem.			
Saint-Martin de Rhé	1 ^{re} classe.	2,045	»		
Forts de l'île de Rhé	Poste.				
La Rochelle	1 ^{re} classe.	1,873	64		
QUINZIÈME DIVISION MILITAIRE.					
VENDEE	Fort Saint-Nicolas des Sables	Poste.	75	»	Les autres batteries et retranchements des Sables ne sont pas classés. Les autres batteries de l'île ne sont pas classées. <i>Item.</i>
	Fort de l'île d'Yeu	Idem.	213	»	
	Château de Noirmoutier	Idem.	124	»	
LOIRE-INFÉRIEURE	Fort de l'île du Pilier	Idem.	»	»	Y compris la ville pour le casernement.
	Batterie de Saint-Nazaire	Idem.	»	»	
MAINE-ET-LOIRE	Batterie de Minden	Idem.	»	»	Y compris la ville pour le casernement.
	Château de Saumur	Idem.	790	632	
SEIZIÈME DIVISION MILITAIRE.					
MORBIHAN	Belle-Île (ville et citadelle)	1 ^{re} classe.	1,139	»	Les batteries de l'île ne sont pas classées. Y compris les batteries de la presqu'île de Quiberon. Le fort de Pennemané et la batterie de l'îlot St-Michel sont classés comme postes. Y compris les trois redoutes de l'anse des Sablons.
	Forts de l'île d'Houat et de l'île d'Hédic	Poste.	»	»	
	Fort et batterie de l'île Dumet	Idem.	»	»	
	Fort Penthièvre	Idem.	220	»	
	Fort Lacroix et batter. de l'île de Groix	Idem.	442	»	
	Port-Louis	2 ^e classe.			
	Lorient	1 ^{re} id.	1,657	»	
	Redoute du Pouldu	Poste.	»	»	
	Fort de Loch	Idem.	»	»	
	Fort du Talut	Idem.	»	»	
	Batterie de Graves	Idem.	»	»	
	Batterie de Loqueltas	Idem.	»	»	
	Batterie de Quernevel	Idem.	»	»	
	Fort Cigogne (îles de Glénans)	Idem.	»	»	
	Concarneau	2 ^e classe.	90	»	
FINISTÈRE	Batterie de Saint-Mathieu	Poste.	»	»	Y compris les trois redoutes de l'anse des Sablons.
	Batterie de Toulguet	Idem.	»	»	
	Fort Bertheaume	Idem.	»	»	
	Lignes et réduits de la presqu'île de Quelen	Idem.	482	»	
	BREST (ville et château)	1 ^{re} classe.			
	Brest (ouvrages détachés)	Poste.	2,225	»	
	Brest (forts du goulet et de la rade)	Idem.			
	Fort Césion	Idem.	»	»	
	Château du Taureau	Idem.	555	53	
	Château et batterie de l'île aux Moines	Idem.	»	»	
CÔTES-DU-NORD	Saint-Malo (ville, château et ouvrages détachés)	Idem.	1,068	48	Ces ouvrages sont : forts de Nay, de la Cité, d'Harbour, du Petit-Bay, du Grand-Bay, de la Conchée, National, Lavarde, La Latte, redoute du Sillon, lunette de Rocabey, fort de Châteauneuf. Y compris, pour le casernement, la ville de Morlaix.
ILLE-ET-VILAINE	Fort des Rimains	Idem.	»	»	Y compris le fort de la Roche-Gautier et la redoute de l'esplanade du Roc. Y compris le fort du Homet. Ces ouvrages sont : fort et redoute de Querqueville, batterie des Couplets, redoute du Tot, redoute des Fourches, redoute d'Octeville, fort du Roule, redoutes de Trottebec et de Tourlaville. Ces ouvrages sont les trois forts de la digue, le fort de l'île Pelée et le fort des Flamands.
	Mont Saint-Michel	Idem.	»	»	
	Granville	2 ^e classe.	»	»	
	Cherbourg (port militaire)	1 ^{re} id.			
	Cherbourg (ouvrages détachés)	Poste.	3,314	»	
MANCHE	Cherbourg (ouvrages de la rade)	Idem.			Ces ouvrages sont les trois forts de la digue, le fort de l'île Pelée et le fort des Flamands.
	Fort La Hougue	Idem.	234	»	
	Forts de Tatihou	Idem.	216	»	
	Iles Saint-Marcouf	Idem.			
DIX-SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.					
CORSE	Citadelle d'Ajaccio	Idem.	723	»	Y compris la ville pour le casernement. Les ouvrages détachés, qui sont le fort Mourello et le fort de la Torretta, sont classés comme postes. Y compris, pour le classement, les ouvrages détachés, qui sont : forts Lacroix, Monserrato, Gaetano, Straforello, et, pour le casernement, la ville.
	Fort de Vizzavona	Idem.	29	»	
	Tour de Girolata	Idem.	»	»	
	Calvi (place)	1 ^{re} classe.	308	»	
	Poste de l'île Rousse	Idem.	126	»	
	Citadelle de Saint-Florent	Idem.	127	»	
	Citadelle de Bastia	Idem.	971	»	
	Citadelle de Corte	Idem.	525	»	
	Ponte-Nuovo	Idem.	»	»	
	Château d'Aleria	Idem.	»	»	
Porto-Vecchio	Idem.	»	»		
Bonifaccio	2 ^e classe.	321	»		
VINGT-DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.					
ISÈRE	Grenoble	Poste.	4,357	226	Les 18 ^e , 19 ^e , 20 ^e et 21 ^e divisions militaires ne renferment pas de places fortes. Y compris les ouvrages de la Bastille, de Rabot et du Jardin-Dôle.
	Fort-Barrault	1 ^{re} classe.	411	»	
	Embrun	2 ^e id.	670	»	
	Mont-Dauphin	2 ^e id.	1,107	»	
HAUTES-ALPES	Fort-Queyras	Poste.	77	»	Ces ouvrages sont : redoute des Salettes, fort Dauphin, redoute et fort d'Anjou, fort de Randouillet, fort des Têtes.
	Briançon (ville, forts et ouvrages détachés)	1 ^{re} classe.	2,083	»	

N° 10. ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DE L'ARTILLERIE.

Dépôt central renfermant les ateliers de précision et de construction, les inspections des fonderies, forges et manufactures, le musée : Paris.

École d'application : Metz.

École de pyrotechnie : Metz.

Commandements d'artillerie : garde impériale, à Versailles; 1^{re} division militaire, à Paris; 3^e, à Douai; 4^e, à La Fère; 5^e, à Metz; 6^e, à Strasbourg; 7^e, à Besançon; 8^e, à Lyon; 12^e, à Toulouse; 16^e, à Rennes; 19^e, à Bourges; Algérie, à Alger.

Directions d'artillerie : Bastia, Bayonne, Besançon, Bourges, Brest, Cherbourg, Douai, Grenoble, La Fère, La Rochelle, Lyon, Metz, Mézières, Montpellier, Nantes, Paris, Perpignan, Rennes, Saint-Omer, Strasbourg, Toulon, Toulouse; Alger, Constantine, Oran.

Écoles d'artillerie : Besançon, Bourges, Douai, Grenoble, La Fère, Lyon, Metz, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Valence, Versailles, Vincennes.

Arsenaux de construction : Paris, Douai, La Fère, Metz, Strasbourg, Besançon, Toulouse, Lyon.

Fonderies : Douai, Bourges.

Forges : Metz, Mézières, Besançon, Toulouse, Rennes, Nevers.

Manufactures d'armes : Châtellerault, Mutzig, Saint-Étienne et Tulle.

Poudreries : Le Bouchet (Seine-et-Oise), Le Ripault (Indre-et-Loire), Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), Metz (Moselle), Constantine (Algérie).

Capsulerie de guerre : Paris.

N° 11. ÉTABLISSEMENTS DU GÉNIE.

Dépôt des fortifications : Paris.

Arsenal du génie : Metz.

École d'application : Metz.

Écoles régimentaires : Metz, Arras, Montpellier.

Garnisons : Metz, Arras, Montpellier.

Directions du génie : Paris, Le Havre, Arras, Saint-Omer, Lille, Mézières, Langres, Metz, Strasbourg, Besançon, Lyon, Grenoble, Toulon, Marseille, Montpellier, Perpignan, Toulouse, Bayonne, La Rochelle, Nantes, Brest, Cherbourg, Bourges, Ajaccio, Alger, Oran, Constantine.

N° 12. ÉCOLES MILITAIRES.

École d'application d'artillerie et du génie : Metz.

École d'application d'état-major : Paris.

École de cavalerie : Saumur.

École polytechnique : Paris.

École spéciale militaire : Saint-Cyr.

Prytanée militaire : La Flèche.

École normale de tir : au Camp de Châlons.

École normale de gymnastique : Vincennes.

École de médecine et de pharmacie militaire : Paris.

École impériale de santé militaire : Strasbourg.

Gymnases divisionnaires : Arras, Metz, Strasbourg, Lyon, Montpellier.

Gymnase musical militaire : Paris.

N° 13. ÉTABLISSEMENTS DU SERVICE DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

Direction centrale : Vernon.

Parcs de construction : Vernon, Châteauroux, Alger.

Parcs de réparations : Oran, Philippeville.

N° 14. JUSTICE MILITAIRE ⁽¹⁾.

DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES OU SIÈGENT LES CONSEILS DE GUERRE.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES OU SIÈGENT LES CONSEILS DE GUERRE.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES OU SIÈGENT LES CONSEILS DE GUERRE.		
1 ^{re}	1 ^{er} conseil	Paris.	7 ^e Conseil unique	Besançon.	16 ^e { 1 ^{er} conseil	Rennes.	
	2 ^e conseil	Id.		Lyon.		2 ^e conseil	Brest.
	Conseil de révision pour les 1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e , 15 ^e , 16 ^e et 18 ^e divisions militaires.		Id.	8 ^e { Conseil de révision pour les 8 ^e , 9 ^e , 10 ^e , 11 ^e , 12 ^e , 13 ^e , 14 ^e , 17 ^e , 19 ^e , 20 ^e , 21 ^e et 22 ^e divis. milit.	Id.	17 ^e Conseil unique	Bastia.
	2 ^e	1 ^{er} conseil	Rouen.		9 ^e { 1 ^{er} conseil	Marseille.	18 ^e Conseil unique
2 ^e conseil		Caen.	2 ^e conseil	Toulon.		19 ^e Conseil unique	Bourges.
3 ^e	1 ^{er} conseil	Lille.	10 ^e Conseil unique	Montpellier.	20 ^e Conseil unique	Clermont-Ferrand.	
	2 ^e conseil	Id.		11 ^e Conseil unique	Perpignan.	21 ^e Conseil unique	Limoges.
4 ^e	1 ^{er} conseil	Châlons-sur-Marne.	12 ^e Conseil unique		Toulouse.	22 ^e Conseil unique	Grenoble.
	2 ^e conseil	Mézières.		13 ^e Conseil unique	Bayonne.		Division d'Alger. { 1 ^{er} conseil
5 ^e	1 ^{er} conseil	Metz.	14 ^e Conseil unique		Bordeaux.	Division d'Oran. { 2 ^e conseil	
	2 ^e conseil	Id.		15 ^e Conseil unique	Nantes.		Conseil de révision pour la province.
6 ^e	1 ^{er} conseil	Strasbourg.	16 ^e Conseil unique			Division de Constantine { 1 ^{er} conseil	
	2 ^e conseil	Id.					2 ^e conseil
					Conseil de révision pour la province.		

N° 15. HOPITAUX MILITAIRES ⁽²⁾.

DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.	DIVISIONS MILITAIRES.	VILLES ET POSTES.		
1 ^{re}	Paris, 5 hôpitaux.	6 ^e {	Strasbourg.	17 ^e {	Bastia.	Division d'Oran. {	Oran.		
	Versailles.		Colmar.		Ajaccio.		Mostaganem.		
3 ^e	Lille.	7 ^e {	Besançon.	19 ^e	Corte.	Division d'Oran. {	Mascara.		
	Cambrai.		Bourbonne-les-Bains.		Vichy.		Tlemcen.		
	Dunkerque.	8 ^e	Lyon, 2 hôpitaux.	22 ^e {	Chambéry.	Division de Constantine {	Tiaret.		
	Maubeuge.		9 ^e {		Toulon.		Briancçon.	Arzew.	Sidi-bel-Abbès.
	Valenciennes.				Toulouse.				
Calais.	11 ^e {	Marseille.	Division d'Alger. {	Coleah.	Constantine.	Sétif.			
Saint-Omer.		Nice.		Blidah.			Bone.		
4 ^e	Châlons	12 ^e	Perpignan.	17 ^e {	Medeah.	Division de Constantine {	La Calle.		
	Givet.		Amélie-les-Bains.		Aumale.		Bougie.		
5 ^e	Sedan.	13 ^e {	Bayonne.	19 ^e {	Boghar.	Division de Constantine {	La Calle.		
	Metz.		Baréges.		Milianah.		Bougie.		
	Bitche.	14 ^e {	Bordeaux.	22 ^e {	Teniet-el-Had.	Division de Constantine {	Guelma.		
	Longwy.		La Rochelle.		Cherchell.		Philippeville.		
	Thionville.	15 ^e	École de Saumur.	Division d'Alger. {	Tenez.	Division de Constantine {	Djidjelli.		
	Nancy.		Rennes.		Fort Napoléon.		Biskara.		
Phalsbourg.	16 ^e {	Belle-Ile.		Orléansville.	Division de Constantine {	Bathna.			
				Dellys.					
				Laghouat.					

(1) D'après le Code de justice militaire de 1857 et le décret du 18 juillet y annexé, il y a un conseil de guerre permanent dans chaque division, un 2^e conseil dans 13 divisions, et 5 conseils de révision.

(2) Dans les localités où il n'y a pas d'hôpitaux militaires, les hospices civils en tiennent lieu; telles sont Provins, Joigny, Arras, Neufbrisach, Montpellier et Grenoble. — En Algérie, on trouve des ambulances sédentaires aux postes suivants : Le Sig, Daya, Saïda, Sebdu, Lalla-Maghrnia, et des ambulances actives à Mostaganem, Mascara et Tlemcen.

N° 16. TABLEAU DES ÉTABLISSEMENTS DE REMONTE (1).

DÉPOTS.	SUCCURSALES ET ANNEXES.	CIRCONSCRIPTIONS.
1^{re} section. — Intérieur.		
CAEN		Calvados.
LE BEC		Eure, Seine-Inférieure, Oise, Seine-et-Oise, Somme.
ALENÇON		Orne, Sarthe, Eure-et-Loir.
SAINT-LÔ		Manche.
GUINGAMP		Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, (Finistère).
MORLAIX		Finistère.
VILLERS		Ardennes, Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Nord, Pas-de-Calais.
SAMPIGNY		Meuse, Moselle, Meurthe, Vosges, Haut-Rhin, Bas-Rhin.
FAVERNEY		Haute-Saône, Doubs, Côte-d'Or, Haute-Marne, Aube (en partie).
SAINT-MAIXENT		Vienne, Deux-Sèvres.
ANGERS		Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Mayenne.
FONTENAY-LE-COMTE		Vendée, Loire-Inférieure.
SAINT-JEAN-D'ANGÉLY		Charente, Charente-Inférieure.
GUÉRET		Indre, Creuse, Cher, Haute-Vienne et Allier (rive gauche).
AURILLAC		Puy-de-Dôme, Cantal, Corrèze, Aveyron.
MACON		Loire, Nièvre, Ain, Allier (rive droite), Saône-et-Loire, Isère et Rhône.
TARBES	Le Visens (Hautes-Pyrénées)	Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Ariège, arrondissement de Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
AUCH		Gers, Haute-Garonne, Aude, Hérault.
AGEN		Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn.
MÉRIGNAC		Gironde, Dordogne, Landes.
Écoles de dressage		Seine.
Établissement en dehors des circonscriptions		École de dressage de Saumur (annexe de l'école de cavalerie).
2^e section. — Algérie.		
BLIDAH	Alger, Aumale, Medeah, Milianah, Cherchell	Division d'Alger.
MOSTAGANEM	Oran, Sidi-bel-Abbès, Mascara, Tlemcen.	Division d'Oran.
CONSTANTINE	Constantine, Bathna, Sétif	Division de Constantine.
		DÉPÔTS D'ÉTALONS.
		BLIDAH.
		MOSTAGANEM.
		ALELIK (près de Bone).

(1) « La population chevaline de la France est de 2,818,496, dont 2,328,200 appartiennent aux départements explorés par la remonte. Elle se renouvelle annuellement dans une proportion comprise entre le huitième et le dixième. Depuis soixante ans elle s'est toujours accrue proportionnellement à la population humaine, et son rapport avec celle-ci a été constamment de 8 pour 100. La production du pays ne suffit pas à sa consommation. Les animaux qui manquent à la France appartiennent surtout à la

catégorie des chevaux de carrosse ou à deux fins, qui sont aussi ceux qu'on emploie le plus généralement pour remonter la cavalerie. L'effectif des chevaux nécessaires aux différents services de l'armée française est : *sur le pied de paix*, de 62,664 chevaux de selle et de 6,973 chevaux de trait ; *sur le pied de guerre*, de 89,824 chevaux de selle et de 36,706 chevaux de trait. » (Rapport fait en 1850, au Conseil supérieur des Haras, par M. le général de La Moricière.)

N° 17. EFFECTIF DE L'ARMÉE EN ALGÉRIE EN 1866.

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.		HOMMES.	CHEVAUX.	ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.		HOMMES.	CHEVAUX.											
ÉTATS-MAJORS.	Officiers généraux, supérieurs et autres d'état-major	131	140	GÉNIE	6 compagnies et 3 détachements de sapeurs conducteurs et d'ouvriers	1,466	501											
	Intendance militaire	42	80															
	État-major des places	127	20	ÉQUIPAGES MILITAIRES	Parcs de réparations	22	11											
	État-major particulier de l'artillerie	116	40					3 escadrons du train (12 compagnies)	2,163	2,775								
	État-major particulier du génie	176	240								1 compagnie d'ouvriers	189	»					
TOTAL		592	520	TOTAL		2,374	2,786											
GENDARMERIE	Légion d'Afrique (4 compagnies)	731	523	SERVICES ADMINISTRATIFS	Aumôniers	19	»											
INFANTERIE	6 régiments de ligne à 3 bataillons de 6 comp.	13,375	108					Hôpitaux	Officiers de santé	277	80							
	3 régiments de zouaves à 3 bataillons de 9 comp.	8,358	60									Subsistances militaires	Officiers et adjudants d'administration	157	»			
	3 bataillons d'infant. légère d'Afrique à 5 comp.	1,614	21													Infirmiers	1,230	»
	7 compagnies de discipline	875	»															
	TOTAL		24,222									189	Ouvriers d'administration	600	»			
CAVALERIE	6 régiments à 6 escadrons, dont 3 de chasseurs d'Afrique et 3 de cavalerie légère	6,756	5,950					Bureaux de l'intendance militaire	37	10	»							
	3 compagnies de cavalerie de remonte	804	21									Justice militaire	60	»				
	TOTAL		7,560					5,971	TOTAL		2,709				160			
ARTILLERIE	1 régiment à pied (12 batteries)	1,809	121					CORPS INDIGÈNES ET ÉTRANGERS	Légion étrangère : 1 régiment à 3 bataillons	2,049	57							
	2 compagnies de pontonniers	272	12	3 régiments de tirailleurs algériens à 4 bataill.	7,926	156												
	2 compagnies d'ouvriers	204	12				3 régiments de spahis (18 escadrons)					3,489	3,462					
	1 compagnie d'armuriers	104	6											TOTAL		13,464	3,675	
	1 escadron du train (9 compagnies)	1,419	1,420	TOTAL GÉNÉRAL		56,926	15,896											
TOTAL		3,808	1,571															

N° 18. STATISTIQUE GÉNÉRALE DE L'ALGÉRIE.

PROVINCES, DIVIS.ONS MILITAIRES et PRÉFECTURES.	SUPERFICIE en KILOMÈTRES CARRÉS.	POPULATION EUROPÉENNE en 1863.	POPULATION INDIGÈNE.	SUBDIVISIONS MILITAIRES.	SOUS- PRÉFECTURES.	CASERNEMENT.	PLACES FORTES ET POSTES MILITAIRES.
ALGER.	113,000	84,617	425,000 Kabyles. 390,000 Arabes. 70,000 Maures, Juifs, etc.	Alger, Milianah, Medeah, Orléansville.	Blidah.	22,023 hommes. 5,535 chevaux.	Alger, fort de l'Empereur, Blidah, Coleah, Medeah, Milianah, Cher- chell, Orléansville, Tenez, Teniet- el-Had, Dellys, fort Napoléon, Au- male, Boghar, Bouçada, Laghouat.
ORAN.	102,000	64,288	62,000 Kabyles. 460,000 Arabes. 25,000 Maures, Juifs, etc.	Tlemcen, Oran, Mostaganem, Mascara.	Mostaganem.	20,484 hommes. 5,672 chevaux.	Oran, Mers-el-Kebir, Mostaganem, Arzeu, Mascara, Tlemcen, Tiaret, Saïda, Seb dou, Daïa, Nemours, Sidi-bel-Abbès, Lalla-Maghrnia, Géryville.
CONSTANTINE.	175,000	43,841	800,000 Kabyles. 540,000 Arabes. 35,000 Maures, Juifs, etc.	Constantine, Bone, Bathna, Sétif.	Bone, Philippeville.	18,412 hommes. 4,003 chevaux.	Constantine, Philippeville, Bone, La Calle, Sétif, Guelma, Djidjelli, Bathna, Bougie, Biskara, Tebessa.
	390,000 ⁽¹⁾	192,746 ⁽²⁾	2,807,000 indigèn.	16 subdivisions.	4 sous-préfectures.	60,919 hommes. 15,210 chevaux.	

⁽¹⁾ Dont 138,000 pour le Tell et 252,000 pour le Sahara. En comprenant les oasis méridionales qui ont récemment reconnu la domination de la France, on atteint une superficie de 550,000 kilom. carrés. ⁽²⁾ Non compris l'armée, les fonctionnaires, le personnel des collèges, hôpitaux, etc. La population européenne en 1857 était de 167,135.

N° 19. TABLEAU DES CIRCONSCRIPTIONS MARITIMES ⁽¹⁾.

ARRONDISSEMENTS.	SOUS- ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS.	SYNDICATS.	STATIONS.	ARRONDISSEMENTS.	SOUS- ARRONDISSEMENTS	QUARTIERS.	SYNDICATS.	STATIONS.	
1. CHERBOURG.	DUNKERQUE.	Dunkerque	2	6	4. ROCHEFORT.	ROCHEFORT.	Noirmoutiers.	2	3	
		Calais	1	3			Sables-d'Olonne.	5	6	
		Boulogne.	3	4			Ile de Rhé.	4	3	
		St-Valery-sur-Somme	5	3			La Rochelle.	5	3	
	LE HAVRE	Dieppe	2	7			Ile d'Oléron.	2	1	
		Fécamp.	5	6			Roche fort.	3	1	
		Le Havre.	3	2			Marennes.	3	2	
		Rouen.	7	7			Saintes.	2	»	
	CHERBOURG.	Honfleur	3	4			Royan.	2	1	
		Caen	5	3			Pauillac.	3	1	
La Hougue		5	3	Blaye.	2	1				
2. BREST.	SAINT-SERVAN.	Cherbourg	5	1	5. TOULON.	BORDEAUX	Libourne.	4	2	
		Granville.	12	6			Bordeaux.	2	3	
	Saint-Malo	6	5	Langon.			3	2		
	Cancale.	2	»	La Teste-de-Buch.			3	7		
BREST.	BREST.	Dinan.	5	2	Dax.	7	»			
		Saint-Brieuc.	6	3	Bayonne.	3	2			
	Paimpol.	4	4	Saint-Jean-de-Luz.	3	»				
	Morlaix.	8	3	BASTIA.	BASTIA.	11	3			
Brest.	12	3	NICE.	Nice.	4	»				
Quimper	6	3	5. TOULON.	TOULON.	Antibes.	4	2			
3. LORIENT.	LORIENT.	Lorient.			6	3	Saint-Tropez.	4	1	
		Auray.			4	3	Toulon.	3	5	
		Vannes.			6	1	La Seyne.	5	2	
LORIENT.	NANTES.	Belle-Ile-en-Mer.			4	2	La Ciotat.	2	1	
		Croisic			4	2	Marseille.	1	2	
		Saint-Nazaire.			2	1	Martigues.	5	5	
		Nantes			7	2	Arles.	3	3	
							MARSEILLE.	Cette.	6	4
								Agde.	4	2
						Narbonne.	5	3		
						Port-Vendres.	3	1		

⁽¹⁾ Les côtes de la France sont divisées en 5 préfectures ou arrondissements maritimes, lesquelles sont administrées chacune par un officier général de marine, dit préfet maritime. Chacun des 5 arrondissements se divise en sous-arrondissements, lesquels sont administrés par un officier supérieur du commissariat de la marine, sous les ordres du préfet maritime. Chaque sous-arrondissement se subdivise, pour l'inscription maritime, en quartiers, administrés chacun par un commissaire de la marine, et chaque quartier en syndicats, dirigés chacun

par un *syndic des gens de mer*, et en *stations*, dirigées chacune par un *garde maritime*. L'inscription maritime est l'institution qui oblige tout homme exerçant la profession de marin sur les côtes de la mer ou dans les rivières, jusqu'à la limite de la marée, à répondre à l'appel de l'État pour le service de la flotte depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à cinquante. Le tableau de l'inscription maritime donne aujourd'hui environ 140,000 marins, dont, en temps ordinaire, 25,000 sont appelés à un service actif.

N° 20. TABLEAU DU PERSONNEL DE LA MARINE.

SERVICES.	OFFICIERS MILITAIRES, OFFICIERS CIVILS, PROFESSEURS, AUMÔNIERS, AGENTS ADMINISTRATIFS.	OFFICIERS MARINIERS, MARINS, MAITRES ENTRETENUS, MÉCANICIENS, CONDUCTEURS, ETC.	GARDES D'ARTILLERIE, CHEFS, SOUS-CHEFS ET OUVRIERS D'ÉTAT, SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.	TOTAL.
I. OFFICIERS MILITAIRES ET CIVILS.				
1. Officiers de la marine (2 amiraux, 17 vice-amiraux, 30 contre-amiraux, 130 capitaines de vaisseau, 270 capitaines de frégate, 750 lieutenants de vaisseau, 600 enseignes, 300 élèves)	2,099	»	»	2,099
2. Inspection du matériel de l'artillerie, direction des ports et usines de l'artillerie	41	»	276	317
3. Inspection des troupes d'infanterie de marine (5), génie maritime (153), ingénieurs hydrographes (19), examinateurs et professeurs d'hydrographie (46)	223	»	»	223
4. Commissariat de la marine (434), inspection de la marine (34), comptables du matériel (127), personnel administratif des directions des travaux dans les ports et des établissements de la marine hors des ports (72), agents de manutention des subsistances (11)	648	30	»	678
5. Ingénieurs des ponts et chaussées	32	45	»	77
6. Aumôniers (67) et service de santé (544 médecins, chirurgiens, pharmaciens, etc., et 481 sœurs hospitalières, infirmiers, etc.)	611	»	»	611
7. Bibliothécaires, examinateurs de l'École navale, services divers	26	»	»	26
8. Mécaniciens en chef et mécaniciens principaux	»	40	»	40
TOTAL	3,680	115	276	4,071
II. MAISTRANCE, GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE.				
1. Maîtres entretenus des directions de constructions navales, des directions des mouvements de port, des directions de l'artillerie, des établissements d'Indret, de la Chaussade, etc.	»	262	»	262
2. Chefs de pilotage, syndics des gens de mer, gardes maritimes, guetteurs de signaux, écoles de maistrance, etc.	8	853	»	861
3. Escouades de gabiers de port (315), de gardiennage des vaisseaux (400), gardiens, portiers, radiers, canotiers (1,020), compagnies de pompiers (448)	»	2,183	»	2,183
TOTAL	8	3,298	»	3,306
III. ÉQUIPAGES ET TROUPES.				
1. Équipages à terre, comprenant les états-majors des divisions, les petits états-majors, les compagnies provisoires de recrutement, de dépôt, de matelots-canonnières, de matelots-fusiliers, de mousses, d'ouvriers mécaniciens, etc.	99	4,160	»	4,259
2. Équipages à la mer de 188 bâtiments armés et de 40 autres bâtiments	1,628	29,537	»	31,165 ⁽¹⁾
3. Infanterie de marine (4 régiments formant 118 compagnies) affectée au service des ports et des colonies	502	»	13,187	13,689 ⁽²⁾
4. Artillerie de marine (1 régiment de 28 batteries, 7 compagnies et 1 section d'ouvriers) affectée au service du matériel d'artillerie dans les arsenaux maritimes, à l'armement des forts et bassins dans les ports et rades, au service des colonies, etc.	181	»	4,095	4,276 ⁽³⁾
5. Gendarmerie maritime (5 compagnies)	17	»	365	382
6. Compagnie de discipline (à Lorient)	5	»	211	216
7. Surveillants des chiourmes	»	»	422	422
8. Justice maritime	32	»	»	32
TOTAL	2,464	33,697	18,280	54,441 ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Effectif réduit par les incomplets à 30,473.

⁽²⁾ Effectif réduit par les incomplets et semestriers à 13,299, dont 6,225 aux colonies, et 7,464 en France. — Il faut y ajouter 2,000 recrues pendant six mois de l'année.

⁽³⁾ Effectif réduit par les incomplets et semestriers à 4,146, dont 1,252 aux colonies et 2,894 en France. — Il faut y ajouter 526 recrues pendant six mois de l'année.

⁽⁴⁾ Ce tableau ne renferme que les principaux services de la marine. — L'effectif total du personnel est de 63,598 hommes.

N° 21. SERVICE MILITAIRE AUX COLONIES.

ARMES ET CORPS SPÉCIAUX.	OFFICIERS.	SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS.
1. État-major général et état-major des places (officiers de marine et d'infanterie de marine)	17	»
2. État-major particulier d'artillerie (officiers d'artillerie de marine)	4	14
3. État-major particulier du génie (officiers du génie de terre)	11	20
4. Infanterie et artillerie de marine (voir le tableau du personnel de la marine)	»	»
5. Gendarmerie coloniale à cheval (à la Martinique, à la Guadeloupe, à la Réunion et à Cayenne)	16	425
6. Gendarmerie coloniale à pied (à Cayenne, Saint-Pierre et Miquelon)	»	98
7. Escadron de spahis au Sénégal	4	76
8. 2 compagnies de cipayes dans l'Inde	»	326
9. 1 compagnie de soldats indigènes à Cayenne	»	150
10. 1 bataillon de tirailleurs au Sénégal	»	900

N° 22. ÉTABLISSEMENTS DE LA MARINE.

Arsenaux : dans les chefs-lieux des cinq arrondissements et dans ceux des sous-arrondissements.

Établissement d'Indret (sur la Loire) : fabrication des machines à vapeur à l'usage de la flotte.

Forges de la Chaussade, près de Guérisny (Nièvre) : fabrication des ancres et des chaînes.

Fonderies : à Ruelle, près d'Angoulême, et à Saint-Gervais (sur l'Isère) : fabrication des bouches à feu pour la marine.

Fabrication des projectiles : à Charleville et Mézières.

École navale : en rade de Brest.

École du génie maritime : à Lorient.

École d'artillerie de marine : à Lorient.

École de pyrotechnie : à Toulon.

Écoles de maistrance : à Brest, Rochefort, Toulon.

Écoles d'hydrographie : dans tous les quartiers maritimes.

Dépôt général des cartes et plans : à Paris.


N° 23. ÉTAT DE LA FLOTTE EN 1868.


NOMBRE des BATIMENTS A FLOT.	RANG DES BATIMENTS.	EFFECTIF des ÉQUIPAGES.	NOMBRE des BATIMENTS A FLOT.	RANG DES BATIMENTS.	EFFECTIF des ÉQUIPAGES.
§ I. BÂTIMENTS ARMÉS.			4. BATIMENTS A VOILES.		
I. BATIMENTS CUIRASSÉS.					
2	Vaisseaux.	765	1	Vaisseau de 4 ^e rang (transport hôpital)	391
	{ 1.	684	4	Frégates transports. { 1 de 1 ^{er} rang	254
	{ 1.	600		{ 3 de 2 ^e et 3 ^e rang.	660
7	Frégates.	3,480	1	Brick ponton	47
1	Corvette.	300		{ 2 de 600 tonneaux.	134
10	TOTAL.	5,829	15	Transports. { 3 de 500 tonneaux.	123
				{ 10 de 200 tonneaux.	310
			16	Cutters et goëlettes	400
			2	Bâtiments légers.	24
			1	Ponton à 110 hommes.	110
			4	Pontons flottants	104
			3	Pénitenciers flottants	57
			47	TOTAL.	2,614
2. BATIMENTS A HÉLICE NON CUIRASSÉS.			Résumé.		
2	Vaisseaux.	586	167	Bâtiments armés à vapeur et à voiles, portant.	22,956
	{ 1 école des aspirants	1,154			
	{ 1 école de matelots canonnières.	930			
	{ 2 de 1 ^{er} rang	830			
	{ 2 de 2 ^e rang.	776			
10	Frégates.	664			
	{ 2 de 2 ^e rang.	251			
	{ 2 de 3 ^e rang.	1,528			
8	Corvettes de 400 chevaux.	608			
	{ 4 de 320 chevaux	81			
	{ 1 de 200 chevaux	204			
27	Avisos.	1,110			
	{ 4 de 150 chevaux	32			
	{ 15 de 150 à 200 chevaux.	42			
	{ 2 de 15 chevaux.	474			
	{ 1 yacht impérial.	295			
14	Canonnières.	80			
	{ 6 de 1 ^{re} classe	20			
	{ 5 de 2 ^e classe	472			
	{ 2 chaloupes	452			
	{ 1 canonnière démontable.	422			
	{ 2 à batteries.	180			
14	Transports	300			
	{ 2 de 500 chevaux	158			
	{ 2 de 300 chevaux	38			
	{ 1 de 160 chevaux	88			
	{ 2 de 160 chevaux				
	{ 2 de 150 chevaux				
	{ 1 de 160 chevaux				
	{ 2 de 100 chevaux				
75	TOTAL.	11,775			
3. BATIMENTS A VAPEUR A ROUES.			§ II. BÂTIMENTS ARMÉS POUR ESSAIS		
2	Frégates de 450 chevaux.	316	ET BATIMENTS EN RÉSERVE.		
	{ 1 de 500 chevaux	180	Vaisseaux, frégates ou corvettes à hélice.		
	{ 1 de 400 chevaux	163	2,489		
5	Corvettes	136	§ III. DIVERS.		
	{ 1 de 320 chevaux	256	1	Vaisseau-école, <i>le Borda</i>	275
	{ 2 de 300 chevaux	246	1	Vaisseau des novices et apprentis marins	100
	{ 2 de 220 chevaux	210	1	Frégate-école des mousses.	1,063
	{ 2 de 200 chevaux	200		Bâtiments de servitude	150
29	Avisos.	93	1	Pénitencier flottant.	85
	{ 1 de 180 chevaux	512		Apprentis gabiers en supplément sur les frégates cuirassées.	100
	{ 8 de 150, 120 et 100 chevaux.	176		Apprentis marins destinés au vaisseau-école des canonnières,	
	{ 4 de 80 et 60 chevaux.	250		et faisant six mois d'embarquement.	150
	{ 10 de 50, 30 et 25 chevaux.				
36	TOTAL.	2,738	Résumé général.		
			Bâtiments de tout genre et de toute position, portant.		
			27,368 ⁽¹⁾		

(1) Il faut ajouter 609 pour les états-majors et 229 pour la direction des ports en Algérie, ce qui donne 28,216.

N° 24. COLONIES FRANÇAISES (MOINS L'ALGÉRIE).

COLONIES.	SUPERFICIE en HECTARES.	POPULATION.	POINTS FORTIFIÉS.	OBSERVATIONS.
Asie.				
PONDICHÉRY	27,053	105,736	D'après les traités de 1814 et de 1815, ces colonies ne sont pas fortifiées, et n'ont pas de garnison.	
KARIKAL	16,084	66,372		
YANAON	3,298	9,264		
MAHÉ	585	4,739		
CHANDERNAGOR	942	35,396		
BASSE COCHINCHINE (6 provinc.).	2,750,000	2,000,000		
	2,797,962	2,221,507		
Afrique.				
SÉNÉGAL	37	54,655	Saint-Louis, Lampsar, Merinagem, Richard-Toll, Dagana, Podor, Bakel, Medine, Denou-Sebou.	(1) Ces chiffres officiels sont ceux des territoires de Saint-Louis et de Gorée, exclusivement occupés par les Français; mais non pas ceux des vastes territoires dominés ou protégés par la France.
GORÉE	17			
DÉPENDANCES DU SÉNÉGAL	25,000,000			
COMPTOIRS DE GUINÉE	"	"	Comptoirs fortifiés de la Casamance, du Grand-Bassam, d'Assinie et de Gabon.	
BOURBON OU LA RÉUNION	213,550	178,238	Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Benoît.	
SAINTE-MARIE	90,975		Sainte-Marie, îlot Madame.	
MAYOTTE	38,000	22,570	Mayotte, Zaoudzi.	
NOSSI-BÉ	15,000		Nossi-Bé, Hellville.	
	25,357,579	255,463 (2)		(2) Non compris les fonctionnaires et la garnison.
Amérique.				
MARTINIQUE	98,782	136,562	Fort de France, fort Desaix, Saint-Pierre, la Trinité, forts et batteries des côtes.	
GUADELOUPE ET DÉPENDANCES	108,590	136,602	La Basse-Terre, Camp-Jacob, la Pointe-à-Pitre, forts de la Grande-Terre, des Petit et Grand-Cul-de-Sac, forts des Saintes, de Marie-Galante et de Saint-Martin.	
GUYANE	18,000,000	25,687	Cayenne, défenses du Mahury, îles du Salut.	
SAINTE-PIERRE ET MIQUELON	21,023	2,311		
	18,228,395	301,162 (3)		(3) Même remarque.
Océanie.				
ILES MARQUISES	130,000	12,000	Îles Marquises.	
NOUVELLE-CALÉDONIE	2,000,000	45,000		
ILES POMOTOU, WALLIS, GAMBIE ET TOUBOUAI	200,000	18,460		
TAÏTI, ÎLES DE LA SOCIÉTÉ, etc.	150,000	9,000	Taïti.	
	2,480,000	84,460		
TOTAL	48,864,836	2,862,592		





AT

43

3911

3911